

LE BULLETIN

DES

RECHERCHES HISTORIQUES

VOL. XXXVI

LEVIS — FEVRIER 1930

No 2

LE CHEVALIER DE COURBUISSON

Le sieur Le Beau, avocat en Parlement, dans ses *Aventures ou Voyage curieux et nouveau parmi les Sauvages de l'Amérique Septentrionale*, parle à plusieurs reprises du chevalier de Courbuisson.

Le Beau vint ici en 1729 sur le vaisseau du roi l'*Eléphant*. Sur ce même navire se trouvaient dix-sept fils de famille qui, comme lui, étaient envoyés au Canada par lettres de cachet ou tout au moins par ordre du roi.

Le chevalier de Courbuisson était un de ces *exilés*. Le Beau dit de lui :

“Le chevalier de Courbuisson est un bel homme, hardi, entreprenant. Il tenait alors le premier rang parmi cette petite troupe. La noblesse de sa naissance, le bon air de sa taille et ses belles manières semblaient lui donner cette préséance. Il avait été lieutenant dans le régiment Lionnais et on eut pu facilement remarquer une grandeur d'âme dans toutes ses actions, si elles ne se fussent souvent trouvées accompagnées de jurements et de paroles sales d'un grand débauché. Il avait eu une éducation parfaitement, mais semblable à beaucoup d'autres libertins, ses débauches l'empêchèrent d'en profiter et le conduisirent dans le malheureux état où il se voit aujourd'hui. Car il est encore actuellement au Canada, où pour avoir épousé la gouvernante de M. l'intendant, il n'est pas plus heureux, puisque, afin de pouvoir vivre, il est obligé d'y vendre du tabac à l'once.”

Les autres fils de famille nommés par le sieur Le Beau sont le chevalier de Bauvillé, gentilhomme de Picardie, le chevalier de Texé, parisien, et le sieur Narbonne.

A part Le Beau, aucun de nos mémorialistes ne parle du chevalier de Courbuisson, croyons-nous. Nous ne trouvons dans nos registres de l'état-civil aucune mention non plus de Courbuisson.

Le Beau, par délicatesse ou pour toute autre raison, n'aurait-il pas changé ou transformé le nom de son personnage?

Quatre ans après l'arrivée du chevalier de Courbuisson au Canada, le 9 février 1733, nous trouvons l'acte de mariage suivant au registre de Notre-Dame de Québec :

“Le neuf février mil sept cent trente trois après la publication de deux bans au prône, la dispense ayant été accordée par monsieur Mignac (Miniac), grand vicaire, et ne s'étant découvert aucun empêchement de mariage entre Charles Guillaume, chevalier de Bellefond, fils de défunt François de Bellefond, écuyer, gentilhomme de la Reine, capitaine des plaisirs du Roi, et de dame Marie-Thérèse de Bellefond, ses père et mère, de la paroisse de St-Fontaine (?), évêché de Blois, d'une part, et Marie Joseph Brassard, fille du sieur Jean-Baptiste Brassard, bourgeois, de cette ville, et de dlle Marie Geneviève Hébert, ses père et mère, de cette paroisse, d'autre part, nous curé de Québec, après avoir pris leur consentement mutuel les avons mariés suivant les formes de la Ste Église, en présence du sr Brassard, père, Louise Brassard, soeur, Charles Brassard, oncle de la fille, de Jean-Baptiste Brassard, frère, de Joseph Brassard, cousin germain, et Jacques Sensire (Saint-Cyr), Charles-Antoine de Beauvilet (Bauvillé), écuyer, Charles-René de Monseignat, Michel Bernon, Jean Tarlay, et des srs Christophe Dulaurent et Joseph Normandin, et autres soussignés excepté le d. Brassard père qui a déclaré ne savoir écrire ni signé suivant l'ordonnance.”

Le chevalier de Bellefond marié à Québec le 9 février 1733 ne serait-il pas le chevalier de Courbuisson mentionné par Le Beau? Les personnages qui assistent au mariage nous donnent le droit de le supposer.

Le 2 mai 1729, le ministre écrivait à MM. de Beauharnois et Hocquart, gouverneur et intendant du Canada :

“Je vous envoie la liste de 15 particuliers tirés des prisons et de l'hôpital général de Paris qui sont destinés à être transférés en Canada sur la flutte du Roy l'*Elephant* suivant l'ordre de Sa Maté. que Mr le comte de Vaudreuil vous remettra ; vous verrez par les apostilles qu'il y en a qui appartiennent à des personnes de condition et les autres sont la plus part jeunes gens de famille qui ont été renfermés pour cause de libertinage ; dans ce nombre il y a aussi trois briconniers que Mr le marquis de Beauharnois pourra faire incorporer dans les troupes s'ils le demandent de même que les autres dans lesquels il trouvera de la disposition pour le service.

“Vous aurez agréable de faire veiller soigneusement sur la conduite de tous ces particuliers et de donner de s bons ordres qu'ils ne puissent point revenir en France.”

Malheureusement, la liste de ces fils de famille envoyée à MM. de Beauharnois et Hocquart n'a pas été conservée. Nous ne connaissons donc rien des fredaines commises en France par le chevalier de Bellefond alias Courbuisson.

Le sieur de Bellefond vécut quelques années dans la Nouvelle-France. Nous voyons qu'en 1731 il fit un voyage en France. Le 27 avril 1731, le ministre écrivait au gouverneur et à l'intendant à son sujet :

“Le Sr de Bellefonds passe en Canada à la place d'un engagé sur un navire marchand de la Rochelle destiné pour cette colonie. Le capitaine sera averti de ne rien exiger pour son passage et qu'il doit être libre à son arrivée dans la colonie, vous aurez agréable d'y tenir la main.”

P.-G.-R.

QUESTION

Le pasteur Duclos, dans son *Histoire du protestantisme français au Canada*, dit que quelque temps après l'arrivée des Jésuites au Canada (1625), il n'y avait plus un seul calviniste, dans la colonie. “On les avait expulsés ou mis à mort”, dit-il. Pouvez-vous me donner les noms des calvinistes ou protestants mis à mort sous le régime français au Canada ?

Alf. G.

LE GUET A MONTREAL AU XIX^e SIECLE

Le *Bulletin*, sous la signature de M. P.-G. Roy, nous a renseigné sur le premier Guet de Québec, au commencement du XIX^e siècle, essayons d'en faire autant pour celui de Montréal.

En vertu d'une loi sanctionnée le 1er avril 1818, il fut permis aux villes de Québec et de Montréal, d'engager des individus pour allumer les reverbères et veiller à la tranquillité publique durant la nuit.

Le nombre des gardiens de la paix ne pouvait pas dépasser vingt-quatre, non compris leur chef et un assistant; tous étaient soumis à l'autorité des juges de paix.

A Québec, ajoute M. Roy, ce service fonctionna dès le mois d'octobre 1818. Il en fut de même à Montréal, car nous savons que M. E. d'Aubreville fut nommé contremaitre du guet le 15 août 1818 et que, plus tard, les gardiens avaient leur poste dans l'ancien couvent des Récollets, angle des rues Saint-Pierre et Notre-Dame en et avant 1822. A cette dernière date, les gardiens durent aller loger ailleurs, car une école anglaise catholique fut établie dans ce local. (*A.V.M.*, I, p. 386).

Un petit registre que nous venons de repêcher dans un flot de paperasses sans valeur, nous fournit des renseignements sur le guet qui exista dans la métropole durant l'hiver de 1836-37.

La loi de 1818 avait dû être modifiée, car la ville de Montréal avait maintenant un guet pour le quartier est et un pour le quartier ouest. On comptait 24 gardiens par quartier et chaque groupe était sous la direction d'un comité de citoyens dont les membres étaient nommés par les magistrats. Il semble que ce comité dut trouver des contributions pour assurer les frais du service et qu'elles ne furent pas abondantes. L'on chercha donc à économiser, et dans ce but, les membres du comité à tour de rôle, prirent la direction du guet, pour un soir. Les gardiens commençaient leur service à 7h. du soir et le quittaient à 5h. du matin. A 7h. le citoyen en charge faisait l'appel nominal et numéral, car tous avaient un numéro. Si quelqu'un était malade ou absent, il était remplacé par un surnuméraire.

A 8h. les gardiens portant un numéro pair partaient surveiller les rues qui leur étaient assignées. C'était ce qu'on appelait le premier quart. A 10½ h. le deuxième quart relevait le premier; à 12½, le troisième quart remplaçait l'autre. Le quatrième quart commençait à 2¾ h. et se terminait vers 4¾ h. A 5 heures tous les gardiens retournaient au poste, puis à leur domicile.

Le registre du guet était tenu en anglais ou en français, au goût du citoyen en charge. Il notait soigneusement tous les incidents qui survenaient entre 7 h. du soir et 5 h. du matin: Appel des gardiens, chaque relève, les rondes qu'il faisait pour s'assurer que les gardiens étaient sobres, ou ne dormaient pas (le contraire arrivait parfois); enfin, les arrestations, les demandes de "protection", etc.

Quelques-uns des membres de langue anglaise notamment MM. Lovis, Jordan et Neysmith rédigeaient leurs procès-verbaux en français.

Ce registre débute le 22 novembre 1836, par une "liste des effets qui appartenaient au ci-devant guet". Il est clos le 24 avril 1837 parce que le trésorier du comité du guet déclare qu'il n'y a plus suffisamment de fonds "pour continuer le présent guet".

En conséquence, les gardiens sont payés pour les deux dernières nuits et le guet cesse entièrement ses opérations dès ce jour". Signé: J. Peltier, président C. G. V. M. Ce qui veut dire en langage vulgaire comité du guet de la ville de Montréal. Suit une "liste des effets remis à MM. les magistrats appartenant à l'ancien guet" puis au bas: "Montréal, 25 avril 1837. Reçu les effets cy dessus et les clefs de la maison du guet. P. Auger. Tres'r des chemins".

Au nombre des citoyens de marque qui ne dédaignaient pas alors de prêter leur concours à ce service et qui "passèrent la nuit au poste" notons: Jos. Bourret, avocat, qui fut maire de Montréal; Charles D. S. Lovis; Pierre Persillier Lachapelle; John Jordan, James McGowan; J.-S. Kollemyer; Isaac Aaron; William Hodges; John Fraser; C. P. Leprohon; R. DesRivières-Beaubien; J.-A. Lacroix; J.-S. Neysmith, marchand, qui fut l'un des Fils de la Liberté, etc.

A Montréal, les "hommes du guet" étaient armés d'un long bâton en partie bleu, haut de six pieds, dont la partie su-

périeure était carrée et sur laquelle étaient gravées les lettres G. R. (Georges Roi) L'hiver, les gardiens portaient un "casque" ou bonnet de fourrure et une "cloque" ou capot long, (d'étoffe sans doute). A une ceinture de cuir, était suspendue une lanterne dite "fanal". Chaque gardien avait en plus, les uns disent une crécelle, les autres une cloche pour réveiller les citoyens en cas d'incendie ou pour appeler de l'aide.

En 1836-37, ces instruments étaient remplacés par le sifflet.

* * *

Terminons ces notes hâtives par la citation d'un passage des *Mémoires* de M. de Gaspé :

"Les watchmen (hommes du guet) veillaient il y a quarante ans, c'est-à-dire vers 1825, à la sécurité des citoyens. Quel sentiment de bien-être, de confort, de sécurité, on éprouvait, lorsque ces gardiens annonçaient les heures de la nuit sous nos fenêtres, lorsqu'on les entendait chanter: *Past one o'clock and a star light morning*, ou bien *a stormy morning &c.* Avec quelle volupté on reprenait un somme que leur voix avait un instant troublé. On pouvait dormir en paix, un ami veillait sur nous et nos propriétés"....

* * *

Il y aurait deux autres articles à faire sur le guet avant 1760 et sur l'éclairage des rues, mais nous laissons ces sujets de côté pour l'instant.

E.-Z. MASSICOTTE

LE MOUSQUET

Arme lourde et incommode qu'on n'employait guère que dans les sièges, pour l'attaque et pour la défense, le mousquet fut introduit en France vers 1527. Peu après, muni du rouet, invention italienne, il se substitua définitivement à la vieille arquebuse à mèche.

Avec son mousquet à rouet, que portait derrière lui un de ses goujats, Strozzi, colonel général de l'infanterie sous Charles IX, abattait un cheval à 300 mètres.

Rendu plus léger, plus maniable, le mousquet aboutit à la carabine (Henri D'Alméras).

MÉMOIRE CONTENANT LES MOYENS DE FAIRE
FAIRE DEUX VOYAGES PAR ÉTÉ AUX NAVI-
RES ET FREGATES EN CANADA (16 JAN-
VIER 1759)

Il est constant par ce qui s'observe chaque année que le fleuve St-Laurent se décharge de glaces et devient navigable dès le 10 ou 20 avril et pour le plus tard à la fin.

Les différentes baies et rivières qui avoisinent l'embouchure se vident aussi dans le même temps.

Les glaces détachées se dispersant dans le golfe St-Laurent rendent la navigation difficile, et forment différentes chaînes ou liaisons de glaces d'une étendue de plusieurs lieues en longueur et en largeur qu'on ne peut quelquefois pénétrer. Cependant, en faisant le tour de ces glaces, on peut trouver un passage qu'on nomme ordinairement claireière qui, quoique semé de petites glaces, n'empêche point un navire de cingler au travers.

Après avoir franchi ces obstacles on entre facilement dans le fleuve parce que la rapidité de son cours l'a déjà nettoyé de glace et les a portées dans le golfe.

Les navires de Bayonne, St. Jean de Luy, Granville et St. Malo qui font pêche à la côte de Gaspé, un peu en deça de cette rivière du côté du midi, s'embarrassent dans les glaces sans les craindre pour parvenir plus tôt dans leurs havres et s'y apprêter.

Plus de 100 navires de Granville et St. Malo qui font pêche à Labrador et à l'île de Terre-Neuve font de même: il est arrivé très peu d'accidents. Ces deux endroits de pêche l'un en dedans du détroit de Belle-île, l'autre en dehors et au Sud sont appelés communément: le premier, la grande baie; le second, le petit nord.

Sur ce principe les navires destinés pour Québec doivent partir de France le 20 de mars au plus tard pour arriver vers la fin d'avril à l'embouchure du fleuve. Les navires de Grandville et autres ports partent même dès les premiers jours de mars.

Quand même ces navires arriveraient par l'effet d'une prompte traversée dans le golfe St. Laurent avant le dégel de ce fleuve, ils peuvent se tenir au large et attendre le dé-

gel, il peuvent même relâcher dans de beaux ports que leur offre la côte de l'île de Terre-Neuve en dedans du Golfe, comme la baie St. Georges, les 3 îles, Bonne Baye, Ingourachouard, la baie Ste. Marguerite, etc. où l'on trouve rarement des glaces: dans tous ces havres on peut faire de l'eau et du bois et mettre à terre les troupes pour leur faire prendre l'air.

On ose assurer que les capitaines des navires marchands de Bayonne, St. Jean de Luy, St. Malo et Granville, sont les seuls propres à commander les navires allant à Québec, surtout pour le premier voyage parce qu'ils sont familiarisés avec les glaces et à braver les obstacles qu'elles semblent former au passage et que tout autre capitaine qui n'en aurait pas comme eux l'usage ne voudrait pas se frayer un chemin au travers. Il craindrait trop pour sa vie à la vue des glaces pour la compromettre et quelque pilote ou officier expert qu'il eut dans son bord qui voulut le rassurer de sa frayeur en lui faisant valoir l'habitude où il est de passer au travers, aucune raison ne l'y déterminerait. Il faut donc nécessairement que tout capitaine se décide par sa propre expérience. Comme les navires après avoir passé les glaces parviennent aisément au bas du fleuve d'où ils peuvent atteindre dans 48 heures de bon vent, le premier mouillage qui est le Bic, et dans 4 ou 5 jours de vent contraire par la facilité de louvoyer que donne la grande ouverture de la rivière et que de ce mouillage à Québec il est très difficile même impossible de monter sans un temps favorable parce que la rivière se restreint et empêche de louvoyer facilement. Que d'ailleurs les vents s'ils sont opiniâtres arrêtent quelquefois les navires plus d'un mois ce qui préjudicierait au second voyage, qui ne peut se faire que dans un certain temps; il conviendrait de donner des ordres à Québec que le premier capitaine arrivé y ferait passer par un exprès qu'il expédierait par terre ou par quelques bateaux de pilote pour faire descendre les barques et batiments au Bic qui prendraient les cargaisons des navires en y substituant leur lest.

Il serait aussi à propos que les mêmes ordres fussent donnés d'avance pour les années suivantes afin que les barques se trouvassent au Bic immédiatement après le dégel.

On peut donner les mêmes ordres pour l'expédition des navires au second voyage.

Si les navires étaient chargés de troupes ils pourraient les débarquer aussi au Bic d'où il n'y a que 50 lieues à Québec et dont le chemin est bordé de villages où les troupes logeraient pendant leur route.

Les navires ainsi expédiés reviendraient en France au port qui leur serait indiqué pour prendre leur second chargement qu'on leur tiendrait prêt.

Il serait bon de nettoyer d'abord les dessous des navires autant qu'on le pourrait en leur donnant demi-bande et ensuite donner de l'aide aux équipages qu'il est à propos de ménager, pour les charger nuit et jour.

Si on voulait embarquer des troupes le second voyage et qu'on voulut fixer Brest pour lieu d'embarquement, il faudrait tenir les troupes assez près pour pouvoir s'embarquer d'un moment à l'autre. Mais comme il pourrait arriver que les navires, s'ils étaient contrariés par le vent ou l'ennemi seraient contraints d'aborder dans quelqu'autre port comme Lorient ou Morlaix etc. il serait à propos de donner des ordres d'avance pour les approvisionnements de ces navires sans attendre les ordres de la cour parce que l'expédition en serait retardée.

Pour prévenir le retard des troupes à se rendre dans ces ports de relâche, il serait convenable de les cantonner intermédiairement entre Brest, Morlaix et Lorient pour se porter sous peu de jours à l'un de ces ports.

Il est possible en faisant partir les batiments marchands dès le 20 mars pour Québec, et leur procurant une prompte décharge de leur faire faire deux voyages dans un été.

Il est encore plus facile et même assuré que des frégates et corsaires qui passeront des troupes, etc, en Canada feront 2 voyages parce que la traversée de ces navires sera plus prompte et que le débarquement n'en sera pas si long que celui des cargaisons des navires marchands.

Pour établir la possibilité des deux voyages d'un navire marchand, on suppose que ce navire parte le 20 de mars tout au plus tard et qu'il se rende le 5 ou 10 de mai au premier mouillage. Qu'il soit 25 jours dans la rivière et n'en sorte que le 5 juin, il peut arriver en France dans 40 jours n'étant

qu'à son lest. Ce même navire arrivera le 15 juillet; qu'il soit tout juillet à charger, il peut partir pour son second voyage dès les premiers jours d'août et a assez de temps à se rendre à Québec, y faire sa décharge et sortir de la rivière avant qu'elle gèle.

On a vu plusieurs navires partir pour Louisbourg très tard, savoir la *Française* de ce lieu commandée par le Sr Hamel le 29 septembre, et la frégate la *Mutine* commandée par le Sr Bellefeuille le 8 ou 10 octobre et s'en revenir sans y avoir hiverné.

Mais quand bien même les navires ne pourraient pas faire deux voyages, il conviendrait de la faire partir de bonne heure pour arriver dans le golfe auparavant les Anglais, et y tenter le passage de la rivière.

Il serait très utile que les navires eussent des signaux pour se reconnaître dans le golfe.

Pour éviter le risque du passage entre l'île Royale et l'île de Terre-Neuve où l'on suppose que les Anglais établiront leur croisière pour intercepter tout bâtiment qui entrera dans le golfe, les navires dans leur second voyage pourront y entrer par le détroit de Belle-île de la Grande Baye, passage dont on ne peut se servir en allant et revenant au premier voyage parce qu'il est bouché de glaces jusqu'à la mi-juillet. Au surplus c'est au capitaine à se décider pour l'un ou l'autre passage.

Il serait bon de n'embarquer dans les frégates ou corsaires qui passeraient des troupes qu'un équipage suffisant pour les manoeuvrer: ils porteraient plus de monde. D'ailleurs on doit plus compter sur la marine de ces navires que sur leur force.

Non signé (1)

QUESTION

Quel est ce village ou "settlement" qui existait dans la seigneurie de Beauport dès avant 1784 sous le nom de Waterloo? Les habitants de Waterloo, paraît-il, étaient tous d'origine étrangère.

Beau.

(1) Archives de la province de Québec.

LA FAMILLE ZENNARO OU GUENARD

La famille Zennaro ou Guénard est d'origine italienne ou plutôt vénitienne.

Le premier Zennaro qui s'établit au Canada était né à Venise vers 1787. Il arriva à Québec à l'âge de dix-sept ans.

Le 1er mai 1809, il épousait, à Rimouski, Marguerite Drapeau, fille de Pierre Drapeau et de Josephte Maranda. Son acte de mariage que nous publions ici lui donne le nom de *Dianard*. C'est une traduction de *Zennaro* qui fut abandonnée un peu plus tard pour celle de Guénard plus euphonique :

“ L'an mil huit cens neuf, le premier mai, après la publication de trois bans de mariage faite aux prônes de trois messes paroissiales consécutivement de la paroisse de St-Germain de Rimousky entre Dominique Dianard, fils majeur de défunt Thomas Dianard tonnellerie, et de Thérèse Signorette, ses père et mère, de la ville de Venise d'une part, et Marguerite Drapeau, fille majeure de Pierre Drapeau, agriculteur, et de Josephte Maranda, ses père et mère, de la paroisse susditte d'autre part, nous prêtre et curé missionnaire de la susditte paroisse soussignés avons reçu leur mutuel consentement de mariage sans qu'il se soit trouvé aucun empêchement ni opposition et leur avons donné la bénédiction nuptiale en face de l'église et suivant le Rite prescrit en présence de Mr Augustin Trudel écuyer juge à paix et Joseph Drapeau du côté de l'époux, de Pierre Drapeau père de l'épouse et d'Augustin Levasseur et de plusieurs autres du côté de l'épouse dont les uns ont signé avec nous et les autres ont déclaré ne le savoir faire de ce requis. Une rature est nulle en cet acte.

(signé) Aug. Trudel
augus
tin LeVasseur
Charles Not ptr

Domenico Zennaro ou Dominique Guénard s'établit ensuite à Lévis et c'est dans cette paroisse qu'il décéda le 2 mai 1859 comme en fait foi l'acte de sépulture suivant :

“ Le deux mai mil huit cent cinquante-neuf, nous prêtre soussigné, vicaire de cette paroisse, avons inhumé dans le cimetière du lieu, le corps de Dominique Guénard décédé le vingt-neuf avril à l'âge de soixante-douze ans, époux de Marguerite Drapeau, de cette paroisse. Présents Etienne Samson soussigné et Ezéchiel Nolin, qui n'a su signer.

Etienne Samson
P. Chs. Alph. Winter Ptre ”

Dominique Guénard est le premier ancêtre canadien de tous les Guénard de la région de Lévis.

OUVRAGES PUBLIES PAR LE R. P. EDOUARD
LÉCOMPTE, S. J. (1)

- Brève notice sur la Compagnie de Jésus* — 1912.
La Compagnie de Jésus au Canada — 1917.
Le premier patron du Canada — 1919.
Les retraites fermées au Canada — 1919.
La Y. M. C. A. aux États-Unis, au Canada; l'antidote
— 1920.
Notre-Dame de Liesse, Mère de grâce : légende, pèlerinage et translation de la statue au Gesù de Montréal — 1920.
Les Jésuites du Canada au XIX^e siècle — 1842-1872-1920.
Nos voyageurs, association catholique des voyageurs de commerce du Canada — 1920.
Monseigneur François de Laval — 1923.
Un grand chrétien, sir Joseph Dubuc (1840-1914) — 1923.
Les anciennes missions de la Compagnie de Jésus dans la Nouvelle-France (1611-1800) — 1925.
Les missions modernes de la Compagnie de Jésus au Canada (1842-1924) — 1925.
Saint-Pierre Canisius, de la Compagnie de Jésus — 1925.
Catherine Tekakwitha — 1927.
Le Père Louis Leboeuf — 1928.

(1) Décédé à Montréal le 20 décembre 1929.

BUANDERIE - LAVAGE - BLANCHISSAGE

En France, chez le peuple : lessive, lavage, blanchissage étaient ou sont synonymes, tout comme ici.

Avant l'invention des laveuses mécaniques et même des simples planches à laver, la lessive ou le blanchissage du linge, depuis le printemps jusqu'à l'automne, se faisaient en plein air, au bord du ruisseau, de la rivière et du fleuve. Il y avait avantage, car l'eau courante était généralement préférable à l'eau de puits. En plus, on rencontrait des voisines et l'on s'entr'aidait tout en causant un brin, ce qui ne manque pas d'agrément.

A des endroits choisis, on installait à demeure des chaudrons volumineux pour le bouillage du linge. Ces chaudrons étaient suspendus par une branche d'arbre ou une tige de fer au-dessus d'un feu pétillant. Le long du cours d'eau il y avait des bancs de madriers sur lesquels les draps, les toiles etc, subissaient au moyen du battoir, une opération qui les débarrassait des saletés. Cette opération devait remplacer le frottage à la main ou sur la laveuse probablement.

Ensuite, on rinçait le linge, on le tordait à bras, puis on l'étendait avec soin sur l'herbe, les arbustes, les clôtures.

Evidemment, le lavage exigeait des efforts aussi ardues que ceux que le beau sexe se procure maintenant en jouant au tennis ou en faisant de la gymnastique, mais l'ancienne manière était peut-être plus profitable pour le budget familial.

Les bras nus, la tête couverte d'une ample capeline, si le soleil était ardent, les blanchisseuses accortes, alertes et rieuses, constituaient un des tableaux pittoresques de la vie d'autrefois. Aussi est-il étonnant que cette scène n'ait pas été fixée par aucun de nos peintres ou de nos dessinateurs.

Il y a cinquante ans et plus, j'ai assisté maintes fois durant les vacances, à la lessive en plein air, près de la demeure de mon grand-père à Sainte-Geneviève-de-Batiscan. C'était un vrai jour de fête pour la jeunesse. Les laveuses établissaient leur quartier près d'un clair ruisseau assez large et peu profond, dans lequel les enfants en ces occasions avaient la liberté d'aller tremper leurs jambes sous le prétexte de participer à la besogne.

* * *

Existait-il des buanderies sous le régime français? Nous n'en connaissons qu'une à Montréal et elle était sous la direction de la soeur Marguerite Bourgeoys. Non seulement on y faisait la lessive du linge de la communauté, mais aussi de celui de l'église paroissiale.

C'est l'ancien archiviste de Notre-Dame de Montréal qui nous en fournit la preuve.

Dans le *Canadian Antiquarian* de 1916, p. 11, il note :

Soeur Marguerite Bourgeoys recevait en 1660, 80 livres par an pour le blanchissage des linges de l'église. Ce montant fut porté à 100 livres dix ans plus tard.

Il y eut également, comme depuis, des blanchisseuses professionnelles qui faisaient le lavage des autres. Nous en avons une mention dans un procès.

Le 20 juillet 1712, Marguerite César, blanchisseuse, poursuivait Jacques Séguin, sabotier, et sa femme qui n'entretenaient pas bien l'enfant qu'elle leur avait confié.

Le blanchissage nous paraît n'avoir cessé d'être monopolisé par les femmes qu'à l'arrivée des buandiers chinois en ce pays et à l'avènement des grandes buanderies publiques.

E.-Z. MASSICOTTE

LES DISPARUS

Wilfrid Grignon — Né à Saint-Jérôme de Terrebonne le 20 août 1854. Reçu médecin en 1877 à l'École Victoria de Montréal, il pratiqua quelques mois à Sainte-Thérèse, puis alla s'établir à Bouctouche, N. B. En 1878, le docteur Grignon se transportait à Sainte-Adèle de Terrebonne. Il s'occupa beaucoup d'agriculture et de colonisation. C'est lui qui, avec feu Edouard Barnard, fonda les Cercles Agricoles qui ont rendu tant de services aux cultivateurs de notre province. Il décéda à Sainte-Adèle le 23 juin 1915. Il avait publié *Le petit livre d'or du cultivateur et du colon, traité de médecine vétérinaire* (1903) et *l'Album historique publié à l'occasion des fêtes du cinquantenaire de la paroisse de Sainte-Agathe-des-Monts, 1861-1911* (1912). A lire sur le docteur Grignon une belle étude publiée dans *l'Histoire de la paroisse de Sainte-Adèle* de M. l'abbé Edmond Langevin-Lacroix.

BERNARD TOURAL

Connaissez-vous Bernard Tournal, compagnon de Champlain? Non, n'est-ce pas? Moi, non plus.

Et, pourtant, M. Claude de Bonnault me signale un livre publié à Paris, en 1869, sous le titre *Les vices à la mode* qui cite un ouvrage de ce Tournal sur son séjour au Canada. Voici ce que dit Vir-Liber, l'auteur du livre *Les vices à la mode* :

“ J'ai peu de livres: pas un volume de Balzac, pas un volume de Dumas, pas un volume de tant d'autres qui en ont publié fructueusement des milliers... J'ai peu de livres, mais je les lis, je les relis. Voici, sous ma main, un petit ouvrage qui a fait peu de bruit, si peu qu'on ne le trouverait pas à la Bibliothèque nationale où M. de Broglie se pavane dans une riche reliure. Ce pauvre petit livre contient le récit des premières excursions que firent les Français, sous la conduite de Champlain, à travers les forêts alors inexplorees du Canada.

“ Bernard Tournal, compagnon de Champlain, décrit les moeurs des Iroquois; et j'extraits de son récit, pour les envoyer à l'abbé Bontout, quelques lignes concernant une institution qu'il vit fonctionner dans quelques districts de ces pays sauvages. Quinze bourgades sont réunies en une sorte de république ou fédération. Un chef, ou président, réélu tous les trois ans, les gouverne, avec le concours d'un conseil de vingt membres, choisis, comme le président, par la volonté libre de tous les administrés. Cette organisation, qui sent une civilisation avancée, fonctionne avec une régularité parfaite. Ce que j'ai trouvé de neuf, surtout, dans cette administration, le voici: c'est une sorte de tribunal de moralité publique, dont les nations policées n'offrent point d'exemple. Ce tribunal est composé de sept membres qui sont à vie et ne doivent leur élection qu'au choix de leurs pairs. Le nom des sept membres est un secret pour tous, excepté pour le chef de l'État. Et ce secret est inviolable, pour le président ou les membres, sous peine de révocation immédiate. Le tribunal de moralité publique ne ressemble nullement au fameux conseil des Dix à Venise; il ne dispose ni de récompenses, ni de châtimens: il n'empiète ni sur le pouvoir exécutif, ni sur les

tribunaux civils ou criminels : il ne connaît que des questions d'honorabilité. Il prononce, et ses sentences sont insérées dans le recueil des actes administratifs et affichées dans toutes les bourgades de la fédération. Il reçoit toutes les dénonciations qui lui sont faites, qu'elles soient signées ou non ; mais il ne condamne qu'après une enquête longue, patiente, sérieuse et surtout complète ; et s'il se trompe dans son jugement, par un second jugement il le reconnaît, et il réhabilite le citoyen qu'il aurait frappé injustement. On ne se souvient pas, dans le pays, que l'erreur ait jamais été commise : le tribunal, dans le doute, ne devant jamais prononcer. Ses moyens d'enquête sont d'abord les dénonciations qui lui parviennent ; puis les recherches faites, sur son ordre par les agents de la police, recherches contrôlées par les officiers municipaux, et, s'il est possible, par les membres eux-mêmes du tribunal, qui vont directement à la source des informations, et, sans trahir leur incognito, en apprécient le plus ou le moins de véracité. Tout citoyen inculpé est prévenu avant d'être condamné ; il peut rédiger sa défense et l'envoyer au tribunal. Car si le tribunal est sévère, avant tout il est juste ; et, comme il fonctionne dans le secret, il ne se laisse égarer par aucune considération d'intérêt, de fortune ou de puissance.

“ Telle est cette organisation que je trouve admirable en elle-même, et qui n'est pas moins admirable dans ses résultats. Qu'un fonctionnaire public ait une tache dans sa vie et que cette tache n'ait point été effacée, le tribunal la met au jour, la flétrit, et le gouvernement, sous peine du mépris général, est contraint de destituer le fonctionnaire qui a usurpé sa confiance ou n'en est plus digne. Qu'un simple particulier, appuyé sur l'argent, le crédit, les talents même ; jouisse de la considération universelle ; et qu'il ne soit, en fait, qu'un adroit fripon, un heureux coquin, le tribunal démasque le misérable ; et le public averti le jette dans la boue dont il n'eût point dû sortir.

“ Un homme riche et puissant avait séduit une jeune fille, et, mère, l'avait laissée à la charge de sa famille. Les habitants de sa bourgade, ou ne croyant pas au crime, ou redoutant le pouvoir du coupable, s'étaient tûs, et l'avaient même désigné pour les représenter à l'assemblée législative. La jeune fille se plaignit au tribunal de moralité publique, elle

fournit des preuves; et le séducteur, interpellé par le tribunal, n'ayant pu se justifier, fut déclaré infâme; et l'assemblée, sur l'avis du président, l'expulsa immédiatement de son sein. Désormais, il ne remplira aucune charge publique. Ce fait, unique depuis de longues années, se passait lors de notre arrivée au pays des Iroquois.

“ Le président de l'État seul, pendant son administration, échappait au jugement du tribunal; mais dès qu'il était sorti de sa magistrature, son gouvernement et sa conduite privée pouvaient devenir l'objet d'une sentence, et, dans ce cas, le peuple le déclarait inhabile à reprendre jamais la conduite des affaires.

“ Le tribunal ne jugeait que les vivants: Dieu seul ayant le droit de juger les morts.

“ Je ne connais point, dit l'auteur, d'institution plus sublime. Et c'est à elle que j'attribue le bonheur dont jouissent ces peuplades et les vertus vraiment extraordinaires qu'elles nous firent admirer. La crainte de l'ignominie était, chez elles, tellement puissante, que les crimes y étaient inconnus: les tribunaux ordinaires n'existaient guère que de nom. Les vices mêmes étaient fort rares, ces vices ne devant jamais rester impunis, et entraînant après eux le mépris toujours et souvent la misère. Qu'on ne s'imagine pas que la crainte engendrât l'hypocrisie. L'illusion n'eût pas duré longtemps: sous le masque on eût vite saisi la difformité; et l'hypocrisie elle-même se fût ajoutée au vice, pour provoquer du tribunal un jugement plus sévère.

“ Peu des Français qui m'accompagnaient, rendirent justice à ce peuple. On le traita de grossier, de sauvage, de cannibale même, on le chassa à coups de fusil dans les profondeurs de ces forêts; et peut-être aujourd'hui, après dix ans écoulés, ne retrouverait-on plus de ces Iroquois qu'on a tués au nom de la civilisation, et dont le gouvernement pourtant ferait honte aux meilleurs gouvernements de l'Europe civilisée.”

“ Que dira l'abbé Bontout de cette institution, et que pensera-t-il de ces sauvages qui avaient trouvé l'art de rendre parmi eux le mal impossible?”

Si Bernard Tournal a réellement vécu avec Champlain dans la Nouvelle-France, il a voulu se payer la tête de ses

contemporains. A peu près tout ce qu'il dit de l'organisation des tribus iroquoises n'a aucun sens ni vérité. Les Iroquois étaient certainement plus intelligents que les autres Sauvages mais il est certain qu'ils n'avaient pas d'écriture.

QUESTION

Je désire trouver l'emplacement du moulin d'Yamaska (Yamaska Mills) qui, au commencement du siècle dernier, appartenait à William Buchanan, écuyer, ci-devant négociant de Londonderry, en Irlande. Cette terre, qui autrefois avait appartenu à Joseph Fourquin dit Léveillé et Marguerite Lasalle, son épouse, était située à Yamaska en " la seigneurie de Jos.-Marie de Tonnancour, écuyer, seigr., dans l'Isle du Domaine, de la contenance de deux arpents et demi de front environ, excepté l'équierre que Jean-Bte Deguire dit Desrosiers entre dans ledit campeau de terre, et sur la profondeur qu'il peut y avoir, à prendre pardevant au Grand Chenal, de la rivière Yamaska et par derrière en profondeur au Petit Chenal d'un côté en bas audit Jean-Bte Deguire dit Desrosiers, et d'autre côté en haut encore audit Petit Chenal étant le bout de ladite Isle du Domaine, ensemble la maison et tous les autres bâtiments dessus construits et à l'exception aussi d'un petit morceau de terre, qui a été vendu à Thomas Bergeron pour facilité à fixer un pont sur ledit Petit Chenal." M. Buchanan occupait une jolie maison (lodge), très agréablement située à l'embranchement de la rivière Yamaska et de la petite rivière qui tombe dans la baie de la Vallière. En 1826 M. de Tonnancour laissait à bail à M. Buchanan pour une période de quarante ans le droit de banalité de moulin dans la seigneurie de Lavallière d'Yamaska.

Il n'y a maintenant apparemment aucune île connue dans cette région sous le nom de l'Isle du Domaine. Il se peut que soit l'île St-Jean d'Yamaska.

Un de vos lecteurs pourrait-il me donner quelques détails au sujet de ces moulins d'Yamaska et de cette île ?

A.-W.-P. Buchanan

LA BARBARIE DES SAUVAGES A L'ORIGINE DE
LA COLONIE

Le Père Lejeune, dans la *Relation* de 1632, nous donne une idée de la cruauté des Sauvages pour leurs ennemis.

“ A notre arrivée à Tadoussac, écrit-il, les Sauvages revenaient de la guerre contre les Iroquois et en avaient pris neuf, ceux de Québec en tenaient six et ceux de Tadoussac trois. M. Emery de Caën les fut voir : il désirait sauver la vie au plus jeune, je plaidai fort pour tous trois ; mais on me dit qu'il fallait de grands présents et je n'en avais point. Arrivés donc que nous fûmes aux cabanes des Sauvages, qui sont faites de perches et couvertes d'écorces assez grossièrement, le faite n'est point couvert pour recevoir le jour par là et donner issue à la fumée. Nous entrâmes dans celle du capitaine de guerre qui était languette ; il y avait trois feux au milieu, les uns éloignés des autres de cinq ou six pieds. Étant entrés, nous nous assimes de part et d'autre à plate terre, couverte de petites branches de sapin ; ils n'ont point d'autres sièges. Cela fait, on fit venir les prisonniers qui s'assirent les uns auprès des autres ; le plus âgé avait plus de 60 ans, le second environ 30, le troisième un jeune garçon de 15 à 16 ans. Ils se mirent tous à chanter, pour montrer qu'ils ne craignaient point la mort, quoique très cruelle ; leur chant me sembla fort désagréable, la cadence finissait toujours par ces aspirations répétées : oh ! oh ! oh ! ah ! ah ! ah ! hem ! hem ! hem !, etc. Après qu'ils eurent bien chanté, on les fit danser les uns après les autres : le plus âgé se lève le premier, et commence à marcher du long de la cabane, tout nu hormis un morceau de peau qui lui cachait ce que la nature a caché. Il frappait des pieds la terre en marchant, et chantait incessamment. Voilà toute sa danse, pendant laquelle tous les autres Sauvages qui étaient dans la cabane frappaient des mains ou se battaient la cuisse, tirant cette aspiration du fond de l'estomac : a, ah ! a, ah ! ah ! etc, puis, quand le prisonnier s'arrêtait, ils criaient : o, oh ! o, oh ! o, oh ! et l'un se rasseyant, l'autre se mettait à danser. M. de Caën demanda quand on les ferait mourir, ils répondirent le lendemain. Je les fus voir encore, et je trouvai trois pieux de bois dressés où on les devait exécuter : mais il vint nouvelle de Québec qu'on traitait

de paix avec les Iroquois, et qu'il faudrait peut-être rendre les prisonniers, ainsi leur mort fut retardée.

“ Il n'y a cruauté semblable à celle qu'ils exercent contre leurs ennemis. Sitôt qu'ils les ont pris ils leur arrachent les ongles à belles dents; je vis les doigts de ces pauvres misérables qui me faisaient pitié et une plaie assez grande au bras de l'un d'eux; on me dit que c'était une morsure de celui qui l'avait pris; l'autre avait une partie du doigt emporté, et je lui demandai si le feu lui avait fait cela. Je croyais que ce fut une brûlure, il me fit signe qu'on lui avait emporté la pièce avec les dents. Je remarquai la cruauté même des filles et des femmes, pendant que ces pauvres prisonniers dansaient: car comme ils passaient devant le feu, elles soufflaient et poussaient la flamme dessus eux pour les brûler. Quand ils les font mourir, ils les attachent à un poteau, puis les filles aussi bien que les hommes leur appliquent des tisons ardents et flambants aux parties les plus sensibles du corps, aux côtés, aux cuisses, à la poitrine et en plusieurs autres endroits: ils leur lèvent la peau de la tête, puis jettent sur le crâne ou la tête découverte du sablon tout brûlant; ils leur percent les bras au poignet avec des bâtons pointus et leur arrachent les nerfs par ces trous. Bref, ils les font souffrir tout ce que la cruauté et le diable leur met en l'esprit. Enfin, pour dernière catastrophe, ils les mangent et les dévorent quasi tout crus. Si nous étions pris des Iroquois, peut-être nous en faudrait-il passer par là pour autant que nous demeurons avec les Montagnards, leurs ennemis.”

Quelques jours plus tard, le Père Lejeune laissait Tadoussac pour Québec. Il nous raconte comment les Sauvages alliés des Français traitèrent leurs prisonniers iroquois.

“ Ils leur avaient arraché les ongles avec les dents sitôt qu'ils furent pris. Il leur coupèrent les doigts le jour de leur supplice, puis leur lièrent les deux bras ensemble par le poignet de la main avec un cordeau et deux hommes de part et d'autre le tiraient tant qu'ils pouvaient, ce cordeau entraînait dans la chair et brisait les os de ces pauvres misérables qui criaient horriblement. Ayant les mains ainsi accommodées, on les attacha à des poteaux et les filles et les hommes donnaient des présents aux hommes afin qu'ils les laissassent tourmenter à leur gré ces pauvres victimes. Je n'assistai

point à ce supplice. Je n'aurais pu supporter cette cruauté diabolique ; mais ceux qui étaient présents me dirent, sitôt que nous fûmes arrivés, qu'ils n'avaient jamais rien vu de semblable. Vous eussiez vu ces femmes enragées, criant, hurlant, leur appliquer des feux aux parties les plus sensibles et les plus vergogneuses, les piquer avec des haleines, les mordre à belles dents comme des furies, leur fendre la chair avec des couteaux ; bref, exercer tout ce que la rage peut suggérer à une femme. Elles jetaient sur eux du feu, des cendres brûlantes, du sable tout ardent, et quand les suppliciés jetaient quelques cris, tous les autres criaient encore plus fort, afin qu'on n'entendit point leurs gémissements et qu'on ne fut touché de compassion. On leur coupa le haut du front avec un couteau, puis on enleva la peau de leur tête et jeta-t-on du sable ardent sur la tête découverte. Maintenant il y a des Sauvages qui portent ces peaux couvertes de leurs cheveux et moustaches par bravade ; on voit encore plus de deux cents coups d'haleine dans ces peaux ; bref, ils exercèrent sur eux toutes les cruautés que j'ai dit ci-dessus parlant de que j'avais vu à Tadoussac, et plusieurs autres, dont je ne me souviens pas maintenant. Quand on leur représente que ces cruautés sont horribles et indignes d'un homme, ils répondent : — Tu n'as point de courage de laisser vivre tes ennemis, quand les Iroquois nous prennent, ils nous en font encore pis, voilà pourquoi nous les traitons le plus mal qu'il nous est possible. Ils firent mourir un Sagamo Iroquois, homme puissant et courageux. Il chantait dans ses tourments. Quand on lui vint dire qu'il fallait mourir, il dit, comme tout joyeux : — Allons, j'en suis content, j'ai pris quantité de Montagnards, mes amis en prendront encore et vengeront bien ma mort. Là-dessus, il se mit à raconter ses prouesses et dire adieu à ses parents, ses amis, et aux alliés de sa nation, au capitaine Flamand qui va traiter des peaux au pays des Iroquois, par la mer du Nord. Après qu'on lui eut coupé les doigts, brisé les os des bras, arraché la peau de la tête, qu'on l'eut rôti et brûlé de tous côtés, on le détacha, et ce pauvre misérable s'en courut droit à la rivière, qui n'était pas loin de là, pour se rafraîchir ; ils le reprirent, lui firent encore endurer le feu une autre fois, il était tout noir, tout grillé, la graisse fondait et sortait de son corps, et avec

tout cela il s'enfuit encore pour la seconde fois, et, l'ayant repris, ils le brûlèrent pour la troisième fois; enfin, il mourut dans ces tourments; comme ils le voyaient tomber, ils lui ouvrirent la poitrine, lui arrachant le coeur et le donnant à leurs petits enfants, le reste était pour eux. Voilà une étrange barbarie (*The Jesuit Relations and Allied Documents*, vol. V).

LES DISPARUS

L'abbé François Têtu — Né à la Rivière-Ouelle le 7 juillet 1861, du mariage de Ludger Têtu et de Clémentine Dionne. Ordonné prêtre le 30 mai 1885, il fut professeur au collège Sainte-Anne de la Pocatière de 1885 à 1894. Retenu ensuite à sa chambre pendant plus de trente ans par une cruelle infirmité, il eut la patience de dresser une liste des anciens élèves de son Alma Mater qui a été publiée, en 1927, par les soins pieux de ses confrères sous le titre de *Catalogue des anciens élèves du Collège de Sainte-Anne de la-Pocatière, 1827-1927*. Décédé au collège de Sainte-Anne-de-la-Pocatière le 25 août 1926.

Alf.

QUESTIONS

Je lis dans le livre de Lenotre *Georges Cadoudal* que le premier-consul Bonaparte, dans ses pourparlers de paix avec le cabinet britannique, exigea que l'Angleterre lui livrât Georges Cadoudal ou, tout au moins, le déportât au Canada. L'Angleterre refusa de livrer le fameux chef breton. Se trouve-t-il un texte pour appuyer le dire de M. Lenotre sur le déportation proposée de Cadoudal au Canada?

Bret

Est-il prouvé que Jean Taché est l'auteur du *Poème de la mer* publié pour la première fois dans le *Répertoire National*? Il me semble dans un recueil de poésies françaises un poème qui ressemblait beaucoup à celui qu'on attribue à Jean Taché.

Cur

JACOB MARSAC ET SES DESCENDANTS

Il y a quelque temps, M. Émile Marsac, directeur de *La Vendée*, organe d'action et d'union vendéennes publié à Fontenay-le-Comte, France, m'écrivait :

“ L'un de mes ancêtres, Jacob Marsac, né à Niort (Deux-Sèvres), le 19 mai 1675, est passé au Canada en 1706 et n'a jamais donné de ses nouvelles. Croyez-vous qu'il soit possible de retrouver trace de sa descendance? Je vous avoue que j'en serais très heureux. C'est d'ailleurs un sentiment que vous partagez avec moi quand vous songez au joli pays de Mouilleron-en-Pareds. ”

A l'aide du *Dictionnaire Tanguay*, il m'a été facile de renseigner mon correspondant.

En sus de la nombreuse descendance de Jacob Marsac, qui s'est établie au Détroit, je trouve que cette famille est alliée, entr'autres, à trois importantes familles canadiennes : les familles Gouin, David et Bourassa.

Jacob Marsac, sieur de l'Omtrou (*Dict. Tanguay*), s'était enrôlé dans l'armée française et il fut promu au grade de sergent. C'est en cette qualité qu'il vint au Détroit, en 1701.

Un Marsac, (Joseph-F.), prit part à la bataille de la Thames, en 1813. Il était enseigne de milice le 28 juin 1826. Il mourut à Bay-City (Michigan), le 18 juin 1880, âgé de 90 ans environ, laissant une famille de cinq enfants, tous de Bay-City.

Une descendante de Jacob Marsac, Sophie—de la sixième génération—fille de René Marsac et d'Eulalie Gouin, née au Détroit, le 25 septembre 1807, épousa en cette ville, le 9 août 1825, Louis Campeau, fondateur de Grand-Rapids (Michigan). Sophie de Marsac est la première femme blanche qui vint habiter Grand-Rapids et elle donna son nom au “ *Chapitre de Grand-Rapids des filles de la Révolution américaine* ” dit “ *Chapitre Sophie de Marsac Campeau* ”.

Le nom de Marsac, guère connu au Canada, est assez répandu au Détroit, de nos jours.

Jacob Marsac, né en 1675, le 19 mai,—et non en 1667, comme on trouve dans les archives du Canada,—est le fils d'un Jacob Marsac, docteur en médecine et marié à Niort, le 2 novembre 1670, avec une de ses cousines Catherine de

Marsac. La descendance de ce dernier remonte à Gilbert de Marzac (alias Marsac), qui servait comme archer en 1439. (Notes de M. Henri Filleau, reg. 17, n° 54). Niort est bien le foyer central de cette famille, puisque l'on y voit de nombreux membres se succéder à l'échevinage: Nicolas Marsac, pair de Niort en 1642; Pierre Marsac, sieur du Portail, pair élu de Niort le 22 avril 1654; André Marsac, sieur du Plessis, 1667. (*Liste des nobles maintenus en 1667*, de M. de Sauzay).

Jacob Marsac se maria à Montréal, le 17 juin 1706, à Marie-Thérèse David. Celle-ci était née aux Trois-Rivières, le 4 septembre 1664. Elle était la fille de Claude David (fils de Claude venu de France), et de Suzanne de Noyon, et était veuve de Martin Massé.

Marie-Thérèse David fut inhumée au Détroit, le 24 septembre 1727.

Jacob Marsac fut inhumé au même endroit, le 26 avril 1747.

Enfants de Jacob Marsac et de Thérèse David:

1.—*Jacob*, baptisé en 1704 (erreur de date ou? . . .); sépult. le 5 oct. 1706, à Montréal.

2.—*François*, bapt. le 22 oct. 1706; marié au Détroit, le 18 mai 1734, à Thérèse-Cécile Campeau.

3.—*Jacques*, bapt. le 7 nov. 1707; marié le 20 janv. 1745, à Marie-Anne Chapoton, fille de Jean Chapoton et de Marie-Madeleine Esteve. Jacques a été inhumé au Détroit, le 24 déc. 1745.

2ème génération

Mariage, 18 mai 1734, au Détroit.

De Marsac (sieur de l'Homme Trou), François, (fils de Jacob I). Bapt. en 1706; inhumé dans l'église de Sainte-Anne, au Détroit, le 17 nov. 1777.

Campeau, Thérèse-Cécile, sa femme, fille de Jacques Campeau et de Cécile Catin. Sépulture au Détroit, le 22 nov. 1746. Enfants :

1.—*Cécile*, bapt. au Détroit, le 16 mars 1735; marié le 9 sept. 1776, à Vital Sarrazin-Depelteau; sépult. 20 mars 1809.

2.—*François*, bapt. au Détroit, le 21 avril 1736; marié le 20 juillet 1767, au Détroit, à Marie-Charlotte Bourassa; sépult. le 19 oct. 1777.

3.—*Thérèse*, bapt. le 18 oct. 1737; mariée le 22 janv. 1767, à Louis Buffet (bapt. et mariée au Détroit).

4.—*Jean-Baptiste*, bapt. au Détroit et sépult. au même endroit, le 27 août 1739.

5.—*Jacques*, bapt. le 8 et sépult. le 24 déc. 1740, au Détroit.

6.—*Jean-Baptiste*, bapt. le 22 mars 1742, au Détroit; marié au même endroit, le 28 juin 1773, à Geneviève Séguin; sépult. le 20 juillet 1793.

7.—*Paul*, bapt. le 19 fév. 1743, au Détroit; sépult. le 15 juillet 1781.

8.—*Marie-Louise*, bapt. au Détroit, le 27 oct. 1744; mariée au même endroit, le 13 déc. 1762, à Robert Navarre.

9.—*Pierre*, bapt. au Détroit, le 23 nov. et sépult. au même endroit, le 26 nov. 1746.

2ème génération

Mariage, 20 janv. 1745, au Détroit.

De Marsac (DeLomtrou), Jacques (fils de Jacob I).

Bapt. en 1707; sépult. au Détroit, le 24 déc. 1745.

Chapoton, Marie-Anne, sa femme, (fille de Jean-Bapt.

I) Enfants:

Jacques, bapt. au Détroit, le 25 nov. et sépult. au même endroit, le 1er déc. 1745.

3ème génération

De Marsac (Portail de), Paul (fils de François II).
Bapt. en 1743; sépult. le 15 juillet 1781, au Détroit.

3ème génération

Mariage, 20 juillet 1767, au Détroit.

De Marsac (sieur de l'Homme Trou) François (fils de Frs II). Bapt. en 1736; sépult. au Détroit, le 19 oct. 1777.

Bourassa, Charlotte, sa femme, (fille de René III),
bapt. en 1746.

Enfants :

- 1.—*Cécile*, bapt. au Détroit, le 20 juillet 1768.
- 2.—*François*, bapt. au Détroit, le 16 mai 1770; marié au même endroit, le 21 fév. 1791, à Cécile Saucier.
- 3.—*Jacques*, bapt. au Détroit, le 25 mars 1772.
- 4.—*Robert*, bapt. au Détroit, le 11 mars 1774.
- 5.—*Cajétan*, bapt. au Détroit, le 22 nov. 1775.
- 6.—*René*, bapt. au Détroit, le 27 août 1777.

3ème génération

Mariage, 28 juin 1773, au Détroit.

De Marsac, (nommé Benjamin en 1779), Jean-Baptiste (fils de Frs II). Bapt. en 1742; sépult. au Détroit, le 20 juillet 1793.

Séguin, Geneviève, sa femme, (fille de Joseph III).

Enfants :

- 1.—*Archange*, bapt. au Détroit, le 21 mai 1774; mariée au même endroit, le 21 fév. 1791, à Jean-Baptiste Prudhomme.
- 2.—*Rose*, bapt. au Détroit, le 20 janv. 1776.
- 3.—*Geneviève*, bapt. le 17 nov. 1777, au Détroit.
- 4.—*Charlotte*, bapt. le 21 oct. 1779, au Détroit.
- 5.—*Jean-Baptiste*, bapt. le 22 juin 1782, au Détroit.
- 6.—*Hélène*, bapt. le 1er déc. 1784, au Détroit.

4ème génération

Mariage, 21 février 1791, au Détroit.

De Marsac, François, (fils de François III). Bapt. en 1770.

Saucier, Cécile, sa femme, (fille de Joseph IV), bapt. en 1773. Enfants : —

- 1.—*François*, bapt. au Détroit, le 4 sept. 1792.
- 2.—*Joseph*, bapt. au Détroit, le 4 oct. 1794.

GUSTAVE TURCOTTE

COMMISSIONS AUX JUGES DE LA COUR DES
PLAIDS COMMUNS

Mabane, Hon. Adam	Montréal et	11	déc.	1764
Mounier, Hon. Francis	Québec			
Fraser, Hon. John	"			
Cramahé, Hon. Hector				
Theophilus	"	14	juil.	1769
Mabane, Hon. Adam	"			
Fraser, Hon. John	"			
Cramahé, Hon. Hector	Province de			
Theophilus	Québec	19	mars	1770
Mabane, Hon. Adam	"	20	mars	1770
Fraser, Hon. John	"	21	mars	1770
Marteilhe, Hon. John	"	22	mars	1770
Dunn, Hon. Thomas	"	31	juil.	1770
Mabane, Hon. Adam	Québec	23	juil.	1776
Dunn, Hon. Thomas	"			
Panet, Hon. Jean Claude	"			
Livius, Hon. Peter	Montréal	23	juil.	1776
Owen, Hon. William	"			
Southouse, Hon. Edward	"	22	août	1776
Mabane, Hon. Adam	Québec	6	mars	1777
Dunn, Hon. Thomas	"			
Panet, Hon. Jean Claude	"			
Livius, Hon. Peter	Montréal			
Owen, Hon. William	"			
Taschereau, Hon. Gabriel				
Elzéar	Montréal	6	mars	1777
Southouse, Hon. Edward	"	29	mai	1777
Panet, Hon. Pierre	Québec	25	avril	1778
Mabane, Hon. Adam & Dunn,				
Hon. Thomas	Montréal	18	fév.	1779
O'Hara, Hon. Félix	Gaspé	23	août	1779
Fraser, Hon. John	Montréal	30	août	1779
deRouville, Hon. Hertel	"			
Southouse, Hon. Edward	"			
O'Hara, Hon. Félix	Gaspé	24	juil.	1788
Robin, Hon. Charles	"			
Man, Hon. Isaac, Jr.	"			

Stuart, Hon. John	Mecklenburg		
McLean, Neal	"		
Clarke, Hon. James	"		
Duncan, Hon. Richard	Luneberg		
Jessup, Edward	"		
McDonell, Hon. Alex.	"		
Baby, Duperon	Hesse		
McKee, Alex.	"		
Robinson, William	"		
Butler, Hon. John	Nassau		
Hamilton, Robert	"		
Pawling, Hon. Jesse	"		
Cartwright, Richard Jr.	Mecklenburg	16 oct.	1788
Pawling, Hon. Benjamin	Nassau	24 oct.	1788
Tinbrook, Peter	"		
Petit, Hon. Nathaniel	"		
Mabane, Hon. Adam	Montréal	24 déc.	1788
Dunn, Hon. Thomas	"		
Panet, Hon. Pierre	"		
Powell, Hon. Wm. Dummer	"		
Sanguinet, Simon	"		
Powell, Hon. Wm. Dummer	Hesse	2 fév.	1789
Mabane, Adam	Québec et		
Dunn, Thos.	Montréal	7 janv.	1790
Panet, Pierre	"		
Fraser, John	"		
deRouville, Hertel	"		
McDonell, John	Luneberg		
Mabane, Adam	Trois - Rivières	1 juil.	1790
Fraser, John	"		
Dunn, Thomas	"		
deRouville, Hertel	"		
Panet, Pierre	"		
McDonell, James	Mecklenburg	14 oct.	1790
McLean, Hector	"	15 oct.	1790
Berthelot d'Artigny, Michel Amabe		31 déc.	1791
Fraser, John	Québec, Mont-	12 janv.	1792
Dunn, Thomas	réal et Trois-		
deRouville, Hertel	Rivières		
Williams, Jenkin	"		

O'Hara, Félix	Gaspé	29	janv.	1792
Munro, Hugh	"			
Fromenteau, Louis	"			
Panet, Pierre	Montréal	12	janv.	1793
Panet, Pierre	"	30	août	1793
Berthelot d'Artigny, Amable	Québec	19	sept.	1793
Panet, Jean Antoine	Québec, Mont- réal et Trois- Rivières	28	janv.	1794
De Bonne, Pierre Amable	"	8	fév.	1794
Walker, James	"	10	fév.	1794

Commissions aux juges de la Cour du Banc du Roi

Fraser, John	Montréal	11	déc.	1794
Dunn, Thomas	Québec	12	déc.	1794
Williams, Jenkin	"	13	déc.	1794
Panet, Jean Antoine	Montréal	15	déc.	1794
De Bonne, Pierre Amable	Québec	16	déc.	1794
Walker, James	Montréal	16	déc.	1794
Panet, Pierre Louis	"	8	mai	1795
Ogden, Isaac	"	22	juin	1796
Davidson, Arthur	"	1	fév.	1800
Reid, James	"	7	mai	1807
Kerr, James	Québec	5	oct.	1807
Kerr, James	"	1	juil.	1809
Perrault, Olivier	"	22	mai	1812
Bowen, Edward	"	23	mai	1812
Foucher, Louis Chas.	Montréal	10	déc.	1812
Pyke, George	"	1	mai	1820
Uniacke, Norman Fitzgerald	"	1	fév.	1825
Taschereau, Jean Thos.	Québec	29	mars	1827
Pyke, George	Montréal	6	déc.	1828
Rolland, Jean Roch	"	7	janv.	1830
Kerr, James	Québec	6	déc.	1830
Bowen, Edward	"	7	déc.	1830
Pyke, George,	Montréal	8	déc.	1830
Uniacke, Norman Fitzgerald	"	9	déc.	1830
Taschereau, Jean Thomas	Québec	9	déc.	1830
Rolland, Jean Roch	Montréal	11	déc.	1830
Panet, Philippe	Québec	29	juin	1832
Gale, Samuel	Montréal	23	août	1834

Bédard, Elzéar	Québec	22	fév.	1836
Bowen, Edward	Québec	30	août	1838
Pyke, George	Montréal	30	août	1838
Rolland, Jean Roch	Montréal	30	août	1838
Pyke, George	Montréal	20	déc.	1838
Bowen, Edward	Québec			
Rolland, Jean Roch	Montréal			
Gale, Samuel	Montréal			
Bédard, Elzéar	Québec	8	août	1840
Panet, Philippe	Québec			

Commissions aux juges de la Cour de Circuit

Guy, Hypolite	Montréal	22	avril	1844
Mondelet, Chas. Jos. Elzéar	"	24	avril	1844
McCord, John Samuel	"	27	avril	1844
Badgley, William	"	29	avril	1844
Power, William	Québec	23	avril	1844
McCord, William King	"	25	avril	1844
Bruneau, Jean Casimir	"	26	avril	1844
Taschereau, Jos. André	"	22	mai	1847
Roy, David	Bas-Canada	24	déc.	1849
McCord, William King	Bas-Canada	13	mai	1852

FRANCIS-J. AUDET

LES DISPARUS

Auguste-Henri de Trémaudan—Né à Saint-Jean-Chrysostôme (Châteauguay) le 14 juillet 1874, de Auguste-M.-D. de Trémaudan et de Jeanne-Marie Huet, originaire d'Ile-et-Vilaine, en France. Il fut avocat et journaliste et vécut d'abord au Manitoba puis en Californie où il avait dû se rendre pour raison de santé. Décédé à Los Angeles le 29 octobre 1929. Auteur de *The Hudson Bay Road; Pourquoi nous parlons français; Les Précurseurs; Le Sang français; Les Métis et l'Invasion Féniennne; De Fil en aiguille; Petit Baptiste; Quand même; Jésus-Christ et la femme.*

QU'ÉTAIT-CE QU'UN MISÉRABLE?

Jadis, il y eut en la Nouvelle comme dans l'Ancienne France, une espèce de *misérables* dont on ne parle plus guère maintenant, mais qui existe encore.

Lorsque je me délectais à compulsur les mémoires, les relations et les journaux de voyages qui nous entretiennent des us et coutumes de nos ancêtres, ma surprise fut grande, une fois, de lire dans Franquet le passage suivant où je souligne un mot :

“1752, 29 juillet — Sortis des Trois-Rivières à quatre heures du matin. Nos canotiers y avaient reçu suivant l'usage ordinaire un supplément de vivres; il consiste en une once de tabac à fumer un *misérable* d'eau de vie...” puis du lard et du pain. (“Voyages & mémoires sur le Canada”, p. 50).

De nouveau la même expression se présenta lorsque je parcourus le “Journal tenu pendant le siège du fort Saint-Jean, en 1775, par feu M. Foucher, ancien notaire de Montréal.”

A la page 25 de ce manuscrit je lus: “Dans le soupçon où on était qu'on devait nous livrer l'assault, nous avons resté près des parapets jusqu'à dix heures, puis nous nous sommes retirés. La nuit (fut) belle et bien calme. Mr le commandant a fait donner du tabac aux fumeurs et un *misérable* d'eau-de-vie, à chaque homme.”

Qu'était-ce donc qu'un *misérable*? Il fallait une réponse, et je me mis à fouiller les gros recueils de mots anciens, modernes et contemporains pour savoir ce que pouvait être cette mesure ou ce vase au nom bizarre.

Je consultai le Dictionnaire universel, le Dictionnaire de Trévoux, le Grand Larousse, le Nouveau Larousse et Littré, sans rien dénicher. A regret, j'allais abandonner la partie, lorsque je songeai à Bescherelle, l'oublié, et il me donna satisfaction, car il m'apprit qu'un *misérable* c'était un *petit verre*.

Comme il logeait peu d'une liqueur qu'on estimait, je compris pourquoi des nautoniers, des soldats, de vrais amateurs avaient pu accoler ce terme de mépris au vase parcimonieux.

Hélas! par quel hasard, ce mot expressif, couramment employé au XVIIIe siècle, sinon auparavant n'avait-il pu forcer l'hospitalité que d'un seul savant compilateur de vocables?

* * *

Longtemps plus tard, entre 1917 et 1927, je me vouai à compléter ma forte collection de chansons du terroir. Parmi les milliers de versions que je pus obtenir dans diverses parties de la province il se trouva, ai-je besoin de le dire, quantité de chansons de beuverie et de mangeaille. C'était autrefois l'usage général d'agrémenter les réunions et les fricots de musique instrumentale ou vocale. Or, dans ma section des chansons bachiques, l'une me frappa, car j'y reconnus le fameux *misérable* qui m'avait tant intrigué.

Bien que cette chanson soit sur l'âge, qu'elle soit littéraire et qu'elle nous vienne de France, car on y célèbre le vin avec une ardeur trop manifeste, elle fut très populaire en notre pays, puisque j'en ai recueilli six versions différentes. Elles m'ont été chantées par les personnes que je vais nommer et qui les ont apprises de leurs parents ou grands parents, à l'endroit mentionné après chaque nom:

V.-F. de Repentigny, S.-Timothée, de Beauharnois;
Lélioise Chatel, veuve Boyer, Valleyfield;
Philéas Bédard, S.-Rémi de Napierville;
Éphrem Terreault, S.-Rémi de Napierville;
J.-A. Lavallée, S.-Cuthbert de Berthier;
Jos. Rousselle, S.-Denis de Kamouraska.

Ainsi qu'il arrive toujours, aucune des versions n'est absolument semblable. Mais plusieurs couplets et plusieurs vers sont identiques ou très peu modifiés. Cependant, deux chanteurs, MM. Terreault et de Repentigny ont retenu le deuxième couplet sans le modifier beaucoup. Les autres y sont allés plus lourdement, car ils avaient perdu le sens du mot, qui fait l'objet de cet article.

Après comparaison attentive des six textes, il m'a paru qu'on pouvait les fusionner rationnellement et refaire un texte qui doit être très près de l'original et le voici:

— 1 —

Usons librement de nos biens,
Méprisons l'avarice,
Car c'est un méchant vice,
Qui n'appartient qu'aux chiens
Usons librement de nos biens.

— 2 —

Les avaricieux sont des sots,
Quand ils sont à table,
Ils paient un *misérable*
Encor dis't-ils qu' c'est trop,
Les avaricieux sont des sots.

— 3 —

J'aime le vin tout pur, sans eau,
Fut-il cent fois plus rare,
Ma foi, je vous l'déclare,
J'en bois un demi seau,
J'aime le vin tout pur, sans eau.

— 4 —

J'aime l'eau pour l'amour du vin,
Elle arrose nos terres,
Elle rince nos verres,
Fait murir le raisin,
J'aime l'eau pour l'amour du vin.

— 5 —

La vigne est chargé' de raisins.
Voyez donc cette branche,
Cette branche qui penche,
Sa tête touche au pied,
Ça fait rapp'ler le temps passé.

— 6 —

Le temps passé ne revient plus,
Qu'il était agréable,
Ce temps si favorable,
Le voilà donc perdu,
Le temps passé ne revient plus.

Nos pères aimaient beaucoup entendre cette chanson de bons vivants qui tançait les avares et glorifiait la liqueur qui

réjouit. Et voilà comment un *misérable* a procuré à un vieux chercheur autant de préoccupations et de plaisirs que d'autres en ont à résoudre un rébus ou un théorème.

E.-Z. MASSICOTTE

LE SIEUR VAUQUELAIN

Communication à M. de la Place, auteur du *Mercur de France*, sur Abraham Duquesne, par M. Desmarquets, maître des eaux et forêts à Dieppe, en date du 8 mars 1764 :

“... Mais si ce défaut de naissance peut se réparer à force de mérite, notre ville de Dieppe espère donner encore à la nation un second Duquesne qui, né et élevé comme lui, nous a déjà fait confondre ses actions avec les premiers faits d'armes de ce grand homme...”

En note, on lit :

“C'est le sieur Vauquelin, lieutenant de vaisseau. Son père, respectable vieillard, lui écrivit en ces termes, dès qu'il sut qu'il allait commander *l'Aréthuse*, à la dernière campagne de Louisbourg : “Mon fils, dès l'âge de dix ans, je vous arrachai des bras de votre mère pour vous porter sur mon bord. Depuis cet âge, jusqu'à vingt-trois ans, vous n'avez eu pour maîtres que le ciel, la mer et moi, et je ne cédai aux empressemens de nos amis qui voulurent vous confier un commandement, étant encore si jeune, que parce que je vous avois rendu propres mes cinquante ans d'expérience. Enfin je jugeai de votre maturité par l'épreuve que j'avais faite de votre sangfroid dans les périls de mer et dans le vif combat qu'une frégate anglaise me livra près de la Martinique. Je sçais, mon fils, ce que vous pouvez et ce que j'ai droit d'attendre ; la carrière s'ouvre pour vous. Allez commander *l'Aréthuse*. Songez, quand vous monterez cette frégate, qu'elle doit vous servir de tombeau ou être le berceau de votre gloire.”

“Les Anglais sçavent, ainsi que les Français, l'usage que ce jeune marin a fait de cette leçon à Louisbourg et à Québec.”

(Extrait du *Mercur de France*, avril 1764, communiqué par M. Claude de Bonnault).

REPONSE

Le duc de Kent et son épouse morganatique. —

J'ai vu récemment dans un ouvrage intitulé : *Le Château et l'ancienne seigneurie de Vincy* par Gaston de Lessert (Genève, 1912, in-8, hors commerce) des lettres du duc de Kent mentionnant sa compagne. Le duc avait séjourné à Genève avant la Révolution et y était revenu depuis à plusieurs reprises; il s'y était lié avec la famille Vasserot qui détenait la baronnie de Vincy, près de Rolle, dans le pays de Vaud; voici quelques passages de ses lettres à Auguste Vasserot de Vincy :

Bruxelles, le 22 juin 1918.... "Je ne vous cacherais pas, que, pour remplir ce devoir, envers ma patrie et ma famille, la séparation d'avec mon excellente et fidèle compagne de près de vingt-huit ans, m'a coûté un plus grand sacrifice, que jamais il ne me serait possible de vous exprimer mais j'espère que la manière dont nous nous sommes quittés, assure pour la vie, que l'amitié produite par une intimité si longue, ne diminuera jamais, et que rien ne pourra altérer ces sentiments que nous nous portons mutuellement, et qui ne peuvent nullement influencer sur les nouveaux devoirs que j'ai à remplir. Aussi, par la suite, lorsqu'aucun de mes amis se trouvera à portée de cette excellente et estimable femme, je désire qu'ils regardent, comme la plus grande preuve d'attachement qu'ils peuvent me donner toute marque d'attention, qu'ils pourront lui montrer, et surtout si ce sont des gens mariés, qu'ils se rappelleront que c'est une femme vertueuse, avec qui ma liaison, par la nature de ma position, n'a pu être que respectable, et par conséquent, qu'en conduisant leurs épouses chez elles, ils ne peuvent être accusés de faire ce qui est incorrect, tandis qu'à moi personnellement, ils feront ce qui me sera particulièrement agréable et flatteur."

Londres, le 31 juillet 1818.

Mon cher Vincy,

Croyez que j'apprécie comme je le dois l'assurance que vous me donnez sur un point auquel j'attache le plus grand intérêt en conséquence de celui que je porte à l'aimable et excellente personne, dont je vous ai parlé dans ma lettre du 22 juin, et à qui je dois tant, pour sa conduite parfaite à mon égard, depuis tant d'années consécutives, et surtout dans cette dernière

re crise, que jamais je ne saurai m'en acquitter, au gré de mon coeur, dussé-je vivre jusqu'à l'âge de Mathusalem. Déjà tous ceux de mes amis, qui ont été en différens tems mes convives, et qui connaissent tout l'attachement que je dois lui porter, m'ont promis qu'ils se rendraient chez elle avec leurs épouses, dès qu'ils en auraient l'occasion pour prouver qu'ils savaient apprécier la respectabilité de son caractère, et surtout la manière noble dont elle s'est montrée, lorsque mes devoirs publiques, envers ma Patrie et ceux envers ma Famille, m'ont forcé à terminer cette liaison, que nous ne désirions de part et d'autre, voir finir avec la vie.

Je crois devoir vous observer, qu'avec l'approbation de Sa Majesté Très Chrétienne, elle a repris son nom de famille, et se nomme comtesse de Montgenet, et qu'elle réside aujourd'hui hôtel de Ste-Aldegonde, rue de Grenelle, no 116, faubourg St-Germain, à Paris. Elle avait fait tous ses arrangements pour s'y établir, avec sa soeur aînée la comtesse de Jencac, et tout commençait déjà à s'arranger un peu, pour son confort lorsque cette pauvre soeur tomba malade, et après quatre jours de maladie, mourut dans ses bras.

Jugés quel surcroit de malheur et quelle énergie il lui faudra pour lutter contre cette peine additionnelle; mais je me flatte par la force de son caractère que je lui connais qu'elle en viendra à bout et qu'enfin elle reprendra ce calme et cette tranquillité qui sont si essentiels pour tranquiliser mes craintes sur sa santé, et que, par les soins de mes amis et surtout de leurs épouses, elle parviendra à se faire une petite société respectable, dont j'ose prédire d'avance, qu'elle fera les délices. Ce sera alors, qu'apprenant de la bouche et de la plume de l'un et de l'autre de mes amis, qui auront l'occasion de la voir, qu'elle est au moins tranquille et satisfaite, je pourrai enfin commencer à goûter, dans ma nouvelle union, le bonheur qu'est calculé à produire le caractère parfait de l'aimable Princesse à qui je me trouve aujourd'hui lié, pour la vie, et qui certainement paraît bien digne de mon attachement, d'autant plus qu'elle n'ignore pas ma liaison antérieure, et qu'elle me donne tout lieu de croire qu'elle la respecte.

Votre très affectionné et dévoué

Edward, duc de Kent.

G.E.V. (1)

(1) L'intermédiaire des chercheurs et curieux.

LES DISPARUS

L'abbé Frédéric-Alexandre Baillargé. — Né dans le canton de Matilda (Morrisburg), province d'Ontario, le 5 janvier 1854, du mariage de Georges-Frédéric Baillargé et de Charlotte Giroux. Ordonné prêtre à Rome, le 20 avril 1878, il fut vicaire à Laprairie, professeur au séminaire de Joliette, curé de Rawdon, de St-Hubert de Chambly, puis de Verchères. Décédé à Verchères le 12 mars 1928. Pendant qu'il était professeur au séminaire de Joliette, M. l'abbé Baillargé avait publié *l'Étudiant*, le *Couvent* et la *Famille*, trois revues mensuelles. Auteur de *Ça et là sur Mgr Bourget* (1881); *Biographia Del G.-Etienne Cartier* (1882); *Méthode pour entendre la messe* (1884); *Mgr Smeulders à Joliette* (1885); *Dictionnaire des verbes irréguliers* (1887); *Almanach-Journal* (1888); *Coups de crayon* (1889); *La nature, la race et la santé dans leurs rapports avec la productivité du travail* (1890); *La littérature au Canada en 1890* (1891); *Traité élémentaire d'économie politique* (1892); *Traité de la Sainte Trinité en neuf tableaux* (1893); *Petites études sur les oeuvres d'un lauréat* (1893); *Institutions de Joliette* (1893); *Rawdon et ses environs* (1897); *Philosophie: Questions diverses en rapport avec le nouveau programme de philosophie des collèges de la province de Québec affiliés* (1897); *Le cas de Tom Nulty* (1897); *La terre à vol d'oiseau ou Notions préliminaires de géographie* (1898); *Saint-Hubert, spécimen de géographie locale* (1899); *Le comté de Chambly, spécimen de géographie locale de comté* (1901); *La gratuité des livres* (1901); *Tableaux du Canada, de l'Amérique et de l'Asie* (1904); *Le drapeau canadien-français* (1904); *Histoire sainte des petits* (1907); *A. B. C. d'histoire sainte, 1ère et 2ème année* (1908); *Abrégé d'histoire sainte, 3e, 4e, 5e année* (1908); *Défense du cours d'histoire sainte de F.-A. Baillargé* (1908); *L'histoire sainte enseignée, Livre du maître et de la maîtresse* (1912); *Lettre de M. le curé de Verchères en réponse à l'honorable R. Lemieux, ancien ministre des postes, à l'occasion de Bureau de poste vs Post office* (1912); *Pédagogie pour l'enseignement de l'histoire sainte en 3e, 4e, 5e année* (1923); *Histoire sainte complète pour le cours supérieur* (1923); *Histoire des temps primitifs, histori-*

re du peuple de Dieu; vie et discours de Notre Seigneur Jésus-Christ (1923); *Jeunesse et folies* (1925); *Danserons-nous* (1926).

Mgr Joseph-Médard Emar. — Né à Saint-Constant-de-Laprairie, le 1er avril 1853, du mariage de Médard Emar et de Mathilde Beaudin. Ordonné prêtre le 10 juin 1876, il fut vicaire au Côteau-Saint-Louis, à Saint-Joseph de Montréal, vice-chancelier puis chancelier de la cathédrale de Montréal. Elu évêque de Valleyfield le 5 avril 1892, il fut consacré le 9 juin 1892. Promu au siège archiépiscopal d'Ottawa le 2 juin 1922, il y fut intronisé le 20 septembre 1922. Décédé à Ottawa le 28 mars 1927. Membre de la Société Royale du Canada. Mgr Emar a publié: *Souvenirs d'un voyage en Terre-Sainte* (1884); *Le concile provincial* (1885); *Le devoir électoral* (1896); *L'Éducation* (1898); *L'École neutre* (1898); *L'Église* (1898); *Nos collèges classiques* (1899); *La communion des Saints* (1899); *L'Union de prières* (1899); *La sanctification du travail* (1900); *La justice* (1901); *Le monastère des Clarisses* (1902); *La mort de Léon XIII* (1903); *L'avènement de Pie X* (1903); *La tempérance* (1903); *L'autorité paternelle* (1904); *L'Immaculée Conception* (1904); *Le serment* (1905); *Le Sacré-Coeur de Jésus* (1907); *À Londres, à Lourdes et à Rome* (1908); *Messages* (1908); *L'Épiscopat, son origine et son oeuvre*; *La femme chrétienne* (1909); *Le congrès eucharistique de Montréal* (1910); *À propos de congrès* (1910); *De l'influence eucharistique sur l'apostolat des premiers missionnaires au Canada* (1910); *La communion fréquente* (1910); *La succession apostolique* (1911); *Sainte Elisabeth de Hongrie* (1911); *L'église paroissiale* (1912); *Sainte Claire d'Assise* (1912); *Au congrès eucharistique de Malte* (1913); *La bénédiction abbatiale* (1913); *Au jour de l'an* (1913); *Les tendresses du coeur de Jésus* (1913); *Le prêtre éducateur* (1914); *Au Vendredi-Saint* (1914); *Aux Soldats du 65ème régiment* (1914); *Le Jeûne Eucharistique* (1914); *Allocution prononcée à l'ouverture du Congrès de l'Enseignement secondaire tenu à Québec, juin 1914* (1914); *Au Jeudi-Saint* (1915); *Le Prêtre-Soldat* (Lettre au clergé) (1915); *L'Agriculture* (Lettre aux fidèles) (1915); *Mgr Langevin* (1915); *Le pape* (1916); *La dignité épiscopale*

(1917); *Pâques* (Méditation sacerdotale) (1917); *Lettre d'adieu de Monseigneur l'Évêque de Valleyfield aux Conscrits de son diocèse* (1918); *Noël* (Méditation sacerdotale) (1919); *Oeuvres complètes*, 1er vol. (1921); *Oeuvres complètes*, 2e vol. (1922); *Oeuvres complètes*, 3e vol. (1922); *Oeuvres complètes*, 4e vol. (1922); *Oeuvres complètes*, 5e vol. (1924).

Félicité Angers. — Elle est plutôt connue sous son pseudonyme de Laure Conan. Félicité Angers naquit à la Malbaie le 9 janvier 1845, du mariage d'Élie Angers et de Marie Perron. Après avoir fait ses études au couvent des Ursulines, à Québec, elle vécut dans son village natal jusqu'en 1893, puis demeura à Saint-Hyacinthe et à Montréal. Décédée à Québec le 6 juin 1924. On trouvera de belles pages sur la vie de Félicité Angers dans l'ouvrage de Renée des Ormes, *Célébrités*. Laure Conan collabora surtout à la *Revue de Montréal*, à la *Revue Canadienne* et à *La Voix du Précieux Sang*. On a de cette femme de talent : *Angéline de Montbrun*. Québec, imprimerie Léger Brousseau, 9, rue Buade — 1884. 344 pp. in — 12; (1) *Si les Canadiennes le voulaient !* Québec, typographie de C. Darveau, 82, rue de la Montagne — 1886. 59 pp. in — 18; *A l'oeuvre et à l'épreuve*. Québec, imprimé par C. Darveau, 80 à 84, rue de la Montagne — 1891. 286, pp. in — 12; *L'oublié*. Cie de publication *Revue Canadienne* — 1900. 183 pp. in — 12; (2) *Larmes d'amour*. Montréal, Leprobon et Leprobon — 1897. 60 pp. *Elisabeth Seton*. La Cie de publication de la "Revue Canadienne", Montréal — 1903. 125 pp. in — 12; *Jeanne Leber, l'adoratrice de Jésus-Hostie*. Montréal, librairie Beauchemin limitée, 79, rue Saint-Jacques — 1910. 37 pp. in-18; *Une immortelle*—1910. La Publicité Montréal, 32 pp. *Louis Hébert, premier colon du Canada*. Québec, Imprimerie de *L'Événement*—1912. 39 pp. in-12; *Aux Canadiennes*. La Cie d'Imprimerie Commerciale, Québec—1913. 35 pp. in-12; *Physionomies de saints*. Montréal, Beauchemin — 1913. 140 pp. *Silhouettes canadiennes*. Québec, Imp. L'Action Sociale Ltée—1917. 196 pp. in-12; *L'obscur souffrance*. Québec—1919. 115 pp. in-12; *La vaine foi*. Montréal, Imprimerie Maisonneuve—1921. 48 pp. in-12; *La sève immortelle*,

(1) Cinq éditions.

(2) Huit éditions.

roman canadien. Montréal, Bibliothèque de l'Action française—1920. 231 pp.; *Philippe Gaultier de Comporté, premier seigneur de la Malbaie*. Québec, L'Action Sociale—1917. 13 pp. *Un amour vrai*. (Sans date), 60 pp.; *L'apôtre de la tempérance* (Sans date) 28 pp. in-64.

Louis-Georges Desjardins—Né à Saint-Jean-Port-Joli le 12 mai 1849, du mariage de Francis Roy dit Desjardins et de Clarisse Miville Déchène. Il fit d'abord du journalisme et fut pendant plusieurs années un des rédacteurs du *Canadien*, de Québec. M. Desjardins fut député de Montmorency à l'Assemblée législative de Québec de 1881 à 1890, député du même comté à la Chambre des Communes de 1890 à 1891 puis député de l'Islet à la Chambre des Communes de 1891 à 1892. Il fut ensuite greffier de l'Assemblée législative de Québec de 1894 à 1912. M. Desjardins s'occupa aussi de milice et fut plusieurs années lieutenant-colonel du 17^{ème} bataillon d'infanterie de Lévis. Décédé à Montréal le 8 juin 1928. Auteur de *Précis historique du 17^{ème} Bataillon d'infanterie de Lévis depuis sa formation en 1862 jusqu'à 1872, suivi des ordres permanents du même corps* (1872); *M. Laurier devant l'histoire. Les erreurs de son discours et les véritables principes du parti conservateur* (1877); *De l'idée conservatrice dans l'ordre politique* (1879); *Discours sur les finances de la province de Québec fait à l'Assemblée législative aux séances du mardi, du jeudi et du vendredi, les 20, 22 et 23 février 1883* (1883); *Discours sur la résolution relative à la vente du chemin de fer Q. N. O. & O.* (1882). *Discours fait à la séance de l'Assemblée législative du 7 mai 1884 sur les finances de la province de Québec* (1884); *Discours sur les finances de la province de Québec fait à l'Assemblée législative le 11 mai 1886* (1886); *Discours fait à l'Assemblée législative sur les finances de la province de Québec le 21 juin 1888* (1888); *Discours sur la loi électorale* (1891); *Considérations sur l'annexion* (1891); *A true and sound policy of Equal Rights for all. Open letters to Dalton McCarthy* (1893); *Decisions of the Speakers of the House of Commons of Canada, 1867-1900, avec texte français* (1901); *Décisions des orateurs de l'Assemblée législative de la province de Québec, 1867-1901* (1902); *L'Angleterre, le Canada et la Grande Guerre* (1917); *L'harmonie dans l'union* (1919).

LES ACADIENS A QUÉBEC EN 1757
(Suite)

Le douze de décembre mil sept cent cinquante sept a été inhumée Rosalie Girouer, acadienne, décédée le jour précédent, munie des sacrements, âgé d'environ quinze ans, fille de Germain Girouer et de Marie Arseneau, son épouse; présents Jean Vallée, Guillaume Taphorin et plusieurs autres.

J. F. Récher, Curé

Le douze décembre mil sept cent cinquante sept a été inhumée Suzanne Bussière, acadienne, veuve de Pierre Comeau, décédée le jour précédent, munie des sacrements, âgée de quatre-vingts ans; étoient présents Jean Vallée, Guillaume Taphorin et plusieurs autres.

J. F. Récher, Curé

Le douze décembre mil sept cent cinquante sept a été inhumé Jean Baptiste Forais, acadien, décédé le jour précédent, âgé de dix ans, fils de Jean Forais et de défunte Marie Josephite Pitre, son épouse; étoient présents Jean Vallée et autres.

J. F. Récher, Curé

Le douze décembre mil sept cent cinquante sept a été inhumé Pierre Cormier, acadien, décédé la nuit précédente, âgé de seize ans, muni des sacrements, fils de feu Pierre Cormier et de Marguerite Cyre, son épouse; étoient présents Jean Vallée, Guillaume Taphorin et plusieurs autres.

J. F. Récher, Curé

Le treize décembre mil sept cent cinquante sept a été inhumée Marguerite Provençal, acadienne, femme de Simon Lévron, décédée le jour précédent, âgée de vingt-cinq ans; étoient présents Jean Vallée et autres.

J. F. Récher, Curé

Le treize décembre mil sept cent cinquante sept a été inhumée Brigitte Rémond, acadienne, décédée le même jour, âgée de sept ans, fille de Jean-Baptiste Rémond et de Marie Miusse; étoient présents Jean Vallée et autres.

J. F. Récher, Curé

Le treize décembre mil sept cent cinquante sept a été inhumée Marie Joseph Trahan, acadienne, veuve de René

Saumier, décédée le même jour, munie des sacrements, âgée de soixante ans; étoient présents Jean Vallée, Guillaume Taphorin et autres.

J. F. Récher, Curé

Le treize décembre mil sept cent cinquante sept a été inhumée Marie Blanchard, décédée le jour précédent, âgée de sept ans, fille de Pierre Blanchard et de Marie Bourg, son épouse; étoient présents Jean Vallée et autres.

J. F. Récher, Curé

Le quatorze décembre mil sept cent cinquante sept a été inhumée Marguerite Babineau, veuve de Claude Melanson, décédée le jour précédent, munie des sacrements, âgée de soixante-trois ans; étoient présents Jean Vallée, Guillaume Taphorin et autres.

J. F. Récher, Curé

Le quatorze décembre mil sept cent cinquante sept a été inhumé Joseph Richard dit Canadien, acadien, décédé le jour précédent, muni des sacrements, âgé d'environ quarante ans; étoient présents Jean Vallée, Guillaume Taphorin et autres.

J. F. Récher, Curé

Le quatorze décembre mil sept cent cinquante sept a été inhumé Simon Richard, acadien, décédé le jour précédent, muni des sacrements, âgé d'environ quarante ans; étoient présents Jean Vallée, Guillaume Taphorin et autres.

J. F. Récher, Curé

Le quatorze décembre mil sept cent cinquante sept a été inhumé Joseph Richard, acadien, décédé la nuit précédente, âgé de trois ans, fils de François Richard et de Magdelaine Brassard; étoient présents Jean Vallée et autres.

J. F. Récher, Curé

Le quatorze décembre mil sept cent cinquante sept a été inhumée Isabelle Dupuy, acadienne, décédée la nuit précédente, munie des sacrements, âgée d'environ trente ans; étoient présents Jean Vallée, Guillaume Taphorin et autres.

J. F. Récher, Curé

Le quatorze décembre mil sept cent cinquante sept a été inhumée Marie Joseph Bro, acadienne, décédée le jour précédent, âgée de trois ans, fille de Jean Bro et de Marguerite Richard, son épouse; étoient présents Jean Vallée et autres.

J. F. Récher, Curé

Le quatorze décembre mil sept cent cinquante sept a été inhumée Marie Cormier, décédée le jour précédent, munie des sacrements, âgée de trente-huit ans, acadienne, femme de Charles Godet; étoient présents Jean Vallée, Guillaume Taphorin et autres.

J. F. Récher, Curé

Le quatorze décembre mil sept cent cinquante sept a été inhumée Joseph Blanchard, acadien, décédé la nuit précédente, âgé de cinq ans, fils de Joseph Blanchard et de Marguerite le Blanc, son épouse; étoient présents Jean Vallée et autres.

J. F. Récher, Curé

Le quatorze décembre mil sept cent cinquante sept a été inhumée une jeune fille acadienne âgée de douze ans.

J. F. Récher, Curé

Le quinze décembre mil sept cent cinquante sept a été inhumée Madeleine Godet, acadienne, femme de Pierre Hébert, décédée le jour précédent, munie des sacrements, âgée d'environ quarante-cinq ans; étoient présents Jean Vallée, Guillaume Taphorin et autres.

J. F. Récher, Curé

Le quinze décembre mil sept cent cinquante sept a été inhumé Grégoire Comeau, acadien, décédé le jour précédent, muni des sacrements, âgé d'environ trente-cinq ans; étoient présents Jean Vallée, Guillaume Taphorin et autres.

J. F. Récher, Curé

Le quinze décembre mil sept cent cinquante sept a été inhumée Marie Mius, acadienne, femme de Jean-Baptiste Rémond, munie des sacrements, âgée de cinquante-cinq ans; étoient présents Jean Vallée, Guillaume Taphorin et autres.

J. F. Récher, Curé

Le quinze décembre mil sept cent cinquante sept a été inhumé François Richard dit François Magdelaine, acadien, décédé le jour précédent, muni des sacrements, âgé de vingt-cinq ans; étoient présents Jean Vallée, Guillaume Taphorin et autres.

J. F. Récher, Curé

Le quinze décembre mil sept cent cinquante sept a été inhumé Basile Blanchard, acadien, décédé le jour précédent,

âgé de . . . , muni des sacrements; étoient présents Jean Vallée, Guillaume Taphorin et autres.

J. F. Récher, Curé

Le quinze décembre mil sept cent cinquante sept a été inhumé Pierre Rémond, décédé le jour précédent, âgé de huit ans, fils de Jean-Baptiste Rémond, acadien, et de Marie Miusse, son épouse; étoient présents Jean Vallée et autres.

J. F. Récher, Curé

Le seize de décembre mil sept cent cinquante sept a été inhumée Magdelaine Blanchard, femme de Charles Bourg, décédée le jour précédent, munie des sacrements, âgée de trente-cinq ans environ; étoient présents Jean Vallée, Guillaume Taphorin et autres.

J. F. Récher, Curé

Le seize de décembre mil sept cent cinquante sept a été inhumée Hélène Brioché, femme d'Étienne Thibodeau, décédée le même jour, munie des sacrements, âgée de trente-cinq ans; étoient présents Jean Vallée, Guillaume Taphorin et autres.

J. F. Récher, Curé

Le seize de décembre mil sept cent cinquante sept a été inhumé Gabriel Messeguy, acadien, décédé le jour précédent, âgé de quatorze mois, fils de Gabriel Messeguy et de Théotiste Quessy, son épouse; étoient présents Jean Vallée et autres.

J. F. Récher, Curé

Le seize de décembre mil sept cent cinquante sept a été inhumée Anastasie Forais, acadienne, fille de Jean Forais et de Marie Joseph Pitre, son épouse, décédée le même jour, âgée de douze ans; étoient présents Jean Vallée, Guillaume Taphorin et autres.

J. F. Récher, Curé

Le seize de décembre mil sept cent cinquante sept a été inhumé Joseph Benjamin Thibodeau, acadien, décédé le jour précédent, âgé de quatre ans, fils de Joseph Benjamin Thibodeau et de Marie Lenou, son épouse; étoient présents Jean Vallée et autres.

J. F. Récher, Curé

Le seize de décembre mil sept cent cinquante sept a été inhumée Rozalie Richard, acadienne, fille de

Richard et de Magdelaine, son épouse; étoient présents Jean Vallée et autres.

J. F. Récher, Curé

Le dix-sept décembre mil sept cent cinquante sept a été inhumé Etienne Comeau, acadien, décédé le même jour, âgé de quarante ans; étoient présents Jean Vallée, Guillaume Taphorin et autres.

J. F. Récher, Curé

Le dix-sept décembre mil sept cent cinquante sept a été inhumé Guillaume Comeau, acadien, décédé le même jour, muni des sacrements, âgé de trente ans; étoient présents Jean Vallée, Guillaume Taphorin et autres.

J. F. Récher, Curé

Le dix-sept de décembre mil sept cent cinquante sept a été inhumé Jean Jérôme Darouet, acadien, décédé la nuit précédente, âgé d'environ soixante-dix ans; étoient présents Jean Vallée, Guillaume Taphorin et autres.

J. F. Récher, Curé

Le dix-sept de décembre mil sept cent cinquante sept a été inhumée Marie Bourgeois, acadienne, décédée la nuit précédente, munie des sacrements, âgée de vingt ans, fille de Jean-Baptiste Bourgeois et d'Anne Bernard, son épouse; étoient présents Jean Vallée, Guillaume Taphorin et autres.

J. F. Récher, Curé

Le dix-sept de décembre mil sept cent cinquante sept a été inhumée Rosalie Bernard, acadienne, décédée le même jour, âgée de quatre ans, fille de François Bernard et de Magdelaine Richard, son épouse; étoient présents Jean Vallée et autres.

J. F. Récher, Curé

Le dix-sept de décembre mil sept cent cinquante sept a été inhumée Isabelle Guilbaut, acadienne, décédée le jour précédent, munie des sacrements, âgée de vingt-quatre ans, femme de Jean Richard; étoient présents Jean Vallée, Guillaume Taphorin et plusieurs autres.

J. F. Récher, Curé

Le dix-huit de décembre mil sept cent cinquante sept a été inhumé Simon Levron dit Nantoi, décédé le jour précédent, âgé de 37 ans, acadien; étoient présents Jean Vallée et autres.

J. F. Récher, Curé

Le dix-huit de décembre mil sept cent cinquante sept a été inhumé Charles Bourg, acadien, décédé le jour précédent, muni des sacrements, âgé de quarante ans environ; étoient présents Jean Vallée, Guillaume Taphorin et autres.

J. F. Récher, Curé

Le dix-sept de décembre mil sept cent cinquante sept a été inhumé Jean Le Mire, acadien, décédé le jour précédent, âgé de deux ans, fils de Pierre Le Mire et d'Isabelle Thibodeau; étoient présents Jean Vallée et autres.

J. F. Récher, Curé

Le dix-huit de décembre mil sept cent cinquante sept a été inhumée Rosalie La Pierre, acadienne, décédée le jour précédent, âgée de dix ans, fille de François La Pierre; étoient présents Jean Vallée et autres.

J. F. Récher, Curé

Le dix-huit de décembre mil sept cent cinquante sept a été inhumé Joseph Maréchal, acadien, décédé le jour précédent, âgé de deux ans, fils de Jean Maréchal et de Marguerite Doiron, son épouse; étoient présents Jean Vallée et autres.

J. F. Récher, Curé

Le dix-huit de décembre mil sept cent cinquante sept a été inhumée Félicité Richard, décédée le même jour, âgée de deux ans, fille de Jean Richard et de défunte Isabelle Guilbault, son épouse; étoient présents Jean Vallée et autres.

J. F. Récher, Curé

Le dix-neuf de décembre mil sept cent cinquante sept a été inhumé François Bro, acadien, décédé le jour précédent, âgé de quatre ans, fils de feu Jean Brau et de défunte Marguerite Richard, son épouse; étoient présents Jean Vallée et autres.

J. F. Récher, Curé

Le dix-neuf de décembre mil sept cent cinquante sept a été inhumé Jean Doucet, acadien, décédé le même jour, muni des sacrements, âgé de vingt-cinq ans environ; étoient présents Jean Vallée, Guillaume Taphorin et autres.

J. F. Récher, Curé

Le dix-neuf de décembre mil sept cent cinquante sept a été inhumé Grégoire Boudro, acadien, décédé le jour précé-

dent, âgé de dix mois, fils de feu Félix Boudro et de Jeanne Boisson, son épouse; étoient présents Jean Vallée et autres.

J. F. Récher, Curé

Le dix-neuf de décembre mil sept cent cinquante sept a été inhumée Anne-Gertrude Blanchard, décédée la nuit précédente, âgée de quatre ans, fille de Jean Blanchard et de Marguerite Girouer, son épouse; étoient présents Jean Vallée et autres.

J. F. Récher, Curé

Le dix-neuf de décembre mil sept cent cinquante sept a été inhumé Jean-Baptiste Bernard, acadien, décédé la nuit précédente, muni des sacrements, âgé de soixante-dix ans, étoient présents Jean Vallée, Guillaume Taphorin et autres.

J. F. Récher, Curé

Le dix-neuf de décembre mil sept cent cinquante sept a été inhumé Michel Poirier, acadien, décédé le jour précédent, âgé de sept ans, fils de Michel Poirier et de Marie La Pierre, son épouse; étoient présents Jean Vallée et autres.

J. F. Récher, Curé

Le vingt de décembre mil sept cent cinquante sept a été inhumé Basile Bernard, décédé le même jour, âgé de huit ans, fils de François Bernard et de Magdelaine Richard, son épouse; étoient présents Jean Vallée et autres.

J. F. Récher, Curé

Le vingt de décembre mil sept cent cinquante sept a été inhumée Anne Bro, décédée le même jour, munie des sacrements, âgée de vingt ans, fille de Jean Bro dit Jean François et de feu.....Thibodeau, son épouse; étoient présents Jean Vallée, Guillaume Taphorin et autres.

J. F. Récher, Curé

Le vingt de décembre mil sept cent cinquante sept a été inhumée Ursule Gotrot, femme de Nicolas Barillace, décédée le même jour, munie des sacrements, âgée de quarante ans environ; étoient présents Jean Vallée, Guillaume Taphorin et autres.

J. F. Récher, Curé

Le vingt de décembre mil sept cent cinquante sept a été inhumé Michel Doucet, acadien, décédé le jour précédent, muni des sacrements, âgé de vingt-un ans, fils de feu Fran-

çois Doucet; étoient présents Jean Vallée, Guillaume Taphorin et autres.

J. F. Récher, Curé

Le vingt de décembre mil sept cent cinquante sept a été inhumé Jean Doiron, acadien, décédé le même jour, âgé de deux ans, fils d'Honoré Doiron et de Bonne Chavary, son épouse; étoient présents Jean Vallée et autres.

J. F. Récher, Curé

Le vingt de décembre mil sept cent cinquante sept a été inhumée Anne Comeau, acadienne, décédée le même jour, âgée de quatre ans, fille de feu Guillaume Comeau et d'Elizabeth Blanchard, son épouse; étoient présents Jean Vallée et autres.

J. F. Récher, Curé

Le vingt de décembre mil sept cent cinquante sept a été inhumé Pierre Cormier, décédé la nuit précédente, âgé de six ans, fils de François Cormier et de Magdelaine Doucet, son épouse; étoient présents Jean Vallée et autres.

J. F. Récher, Curé

Le vingt de décembre mil sept cent cinquante sept a été inhumée Josephite Godet, acadienne, femme d'Abraham Poirier, décédée la nuit précédente, munie des sacrements, âgée de vingt-deux ans environ; étoient présents Jean Vallée, Guillaume Taphorin et autres.

J. F. Récher, Curé

Le vingt de décembre mil sept cent cinquante sept a été inhumé Pierre Boisseau, décédé le jour précédent, âgé de sept ans, fils de feu Pierre Boisseau et de Magdelaine Boudro, son épouse; étoient présents Jean Vallée et autres.

J. F. Récher, Curé

Le vingt de décembre mil sept cent cinquante sept a été inhumée Elizabeth Comeau, acadienne, femme de René Blanchard, décédée la nuit précédente, munie des sacrements, âgée de trente ans; étoient présents Jean Vallée, Guillaume Taphorin et autres.

J. F. Récher, Curé

Le vingt de décembre mil sept cent cinquante sept a été inhumée Marie Blanchard, acadienne, décédée le jour précédent, âgée de huit ans, fille de Paul Blanchard et de défunte

Marie Martin, son épouse; étoient présents Jean Vallée et autres.

J. F. Récher, Curé

Le vingt de décembre mil sept cent cinquante sept a été inhumée Cécile Rémond, acadienne, décédée le jour précédent, âgée de neuf ans, fille de Jean-Baptiste Rémond et de Marie Miusse, son épouse; étoient présents Jean Vallée et autres.

J. F. Récher, Curé

Le vingt-un de décembre mil sept cent cinquante sept a été inhumé Jean Blanchard, décédé le jour précédent, âgé de deux ans, acadien, fils de René Blanchard et d'Élizabeth Comeau, son épouse; étoient présents Jean Vallée et autres.

J. F. Récher, Curé

Le vingt-un de décembre mil sept cent cinquante sept a été inhumé Jean Bertrand, acadien, décédé le jour précédent, muni des sacrements, âgé de soixante-dix ans; étoient présents Jean Vallée, Guillaume Taphorin et autres.

J. F. Récher, Curé

Le vingt-un de décembre mil sept cent cinquante sept a été inhumée Angélique Vincent, décédée le jour précédent, âgée d'un an, fille de François Vincent, acadien, et de Marie Doiron, son épouse; étoient présents Jean Vallée et autres.

J. F. Récher, Curé

Le vingt-un de décembre mil sept cent cinquante sept a été inhumée Elizabeth Melançon, acadienne, femme d'Olivier Thibodeau, décédée le jour précédent, munie des sacrements, âgée d'environ quarante ans; étoient présents Jean Vallée, Guillaume Taphorin et autres.

J. F. Récher, Curé

Le vingt-un de décembre mil sept cent cinquante sept a été inhumé Joseph Thibodeau, acadien, décédé le même jour, muni des sacrements, âgé de trente-huit ans; étoient présents Jean Vallée, Guillaume Taphorin et autres.

J. F. Récher, Curé

Le vingt-un de décembre mil sept cent cinquante sept a été inhumée Anne Landry, acadienne, fille de Jean Landry, décédée le jour précédent, munie des sacrements, âgée de

dix-huit ans; étoient présents Jean Vallée, Guillaume Taphorin et autres.

J. F. Récher, Curé

Le vingt-deux décembre mil sept cent cinquante sept a été inhumé Olivier Thibodeau, acadien, décédé le jour précédent, muni des sacrements, âgé de quarante-cinq ans environ; étoient présents Jean Vallée, Guillaume Taphorin et autres.

J. F. Récher, Curé

Le vingt-deux décembre mil sept cent cinquante sept a été inhumé Joseph Saunier, acadien, décédé le jour précédent, muni des sacrements, âgé de quarante ans environ; étoient présents Jean Vallée, Guillaume Taphorin et autres.

J. F. Récher, Curé

Le vingt-deux décembre mil sept cent cinquante sept a été inhumé Joseph Saunier, acadien, décédé le jour précédent, muni des sacrements, âgé de dix-huit ans, fils de Joseph Saunier et d'Elizabeth Boudro, son épouse; étoient présents Jean Vallée, Guillaume Taphorin et autres.

J. F. Récher, Curé

Le vingt-deux décembre mil sept cent cinquante sept a été inhumé Michel La Pierre, acadien, décédé le jour précédent, âgé de dix à douze ans, fils de Michel La Pierre et de Magdelaine Gaissy, son épouse; étoient présents Jean Vallée, Guillaume Taphorin et autres.

J. F. Récher, Curé

Le vingt-deux décembre mil sept cent cinquante sept a été inhumé Charles Blanchon, décédé la nuit précédente, muni des sacrements, âgé de cinquante ans environ; acadien, étoient présents Jean Vallée, Guillaume Taphorin et autres.

J. F. Récher, Curé

Le vingt-deux décembre mil sept cent cinquante sept a été inhumé Jean Bastarache, acadien, décédé la nuit précédente, muni des sacrements, âgé de soixante-six ans; étoient présents Jean Vallée, Guillaume Taphorin et autres.

J. F. Récher, Curé

Le vingt-deux décembre mil sept cent cinquante sept a été inhumé Grégoire Comeau, acadien, dit Mondeu, décédé le jour précédent, muni des sacrements, âgé de trente-cinq

ans environ; étoient présents Jean Vallée, Guillaume Taphorin et autres.

J. F. Récher, Curé

Le vingt-trois décembre mil sept cent cinquante sept a été inhumée Marguerite Girouer, acadienne, décédée le jour précédent, âgée de huit ans, fille de Michel Girouer et de Marguerite Haché, son épouse; étoient présents Jean Vallée et autres.

J. F. Récher, Curé

Le vingt-trois décembre mil sept cent cinquante sept a été inhumé Jean Forais, acadien, décédé le jour précédent, muni des sacrements, âgé de cinquante-quatre ans; étoient présents Jean Vallée et autres.

J. F. Récher, Curé

Le vingt-trois décembre mil sept cent cinquante sept a été inhumé Jean Guillebault, acadien, décédé la nuit précédente, âgé de huit ans, fils de Alexandre Guillebault et de Marguerite Girouer, son épouse; étoient présents Jean Vallée et autres.

J. F. Récher, Curé

Le vingt-trois décembre mil sept cent cinquante sept a été inhumée Marie Thibodeau, acadienne, femme de Grégoire Comeau dit Mondeu, décédée le jour précédent, munie des sacrements, âgée de trente ans environ; étoient présents Jean Vallée, Guillaume Taphorin et autres.

J. F. Récher, Curé

Le vingt-trois décembre mil sept cent cinquante sept a été inhumé Anselme Comeau, acadien, décédé le même jour, âgé de quatre ans, fils de Grégoire Comeau dit Mondeu et de Marie Thibodeau, son épouse; étoient présents Jean Vallée et autres.

J. F. Récher, Curé

Le vingt-trois décembre mil sept cent cinquante sept a été inhumée Marie Godet, femme de Pierre Devaux, acadien, décédée la nuit précédente, âgée de vingt-quatre ans; étoient présents Jean Vallée, Guillaume Taphorin et autres.

J. F. Récher, Curé

Le vingt-trois décembre mil sept cent cinquante sept a été inhumée Brigitte Landry, décédée le même jour, munie des sacrements, âgée de trente-cinq ans, fille de Claude Lan-

dry et de défunte Marguerite Babineau; étoient présents Jean Vallée, Guillaume Taphorin et autres.

J. F. Récher, Curé

Le vingt-trois décembre mil sept cent cinquante sept a été inhumé Denis Saincene fils, acadien, décédé le jour précédent, muni des sacrements, âgé de quarante-cinq ans; étoient présents Jean Vallée, Guillaume Taphorin et autres.

J. F. Récher, Curé

Le vingt-quatre décembre mil sept cent cinquante sept a été inhumée Jeanne Melanson, veuve de Joseph Landry, acadienne, décédée le même jour, munie des sacrements, âgée de quarante-cinq ans; étoient présents Jean Vallée, Guillaume Taphorin et autres.

J. F. Récher, Curé

Le vingt-quatre décembre mil sept cent cinquante sept a été inhumée Anne Doiron, décédée le jour précédent, âgée de six ans et demie, fille de Charles Doiron, acadien, et de Madeleine Thibodeau, son épouse; étoient présents Jean Vallée et autres.

J. F. Récher, Curé

Le vingt-quatre décembre mil sept cent cinquante sept a été inhumé Jean Landry, acadien, décédée la nuit précédente, muni des sacrements, âgé de soixante ans environ; étoient présents Jean Vallée, Guillaume Taphorin et autres.

J. F. Récher, Curé

Le vingt-cinq décembre mil sept cent cinquante sept a été inhumée Ositha Boudrot, acadienne, décédée le jour précédent, âgée de neuf ans, fille de Charles Boudrot et de Marie Doucet, son épouse; étoient présents Jean Vallée et autres.

J. F. Récher, Curé

Le vingt-cinq décembre mil sept cent cinquante sept a été inhumé Grégoire Richard, décédé ce jour, âgé de trente-cinq ans, muni des sacrements; étoient présents Jean Vallée et autres.

J. F. Récher, Curé

Le vingt-cinq décembre mil sept cent cinquante sept a été inhumé Pierre Girouer, décédé le dit jour, âgé de trois

ans, fils de Michel Girouer et de Marguerite Haché, son épouse, acadien; étoient présents Jean Vallée et autres.

J. F. Récher, Curé

Le vingt-cinq décembre mil sept cent cinquante sept a été inhumé Jean-Baptiste Daigle, acadien, décédé le dit jour, muni des sacrements, fils de Jean Daigle et de Madeleine Hébert; étoient présents Jean Vallée et autres.

J. F. Récher, Curé

Le vingt-cinq décembre mil sept cent cinquante sept a été inhumée Madeleine Richard, décédée le jour précédent, âgée de trente ans environ, femme de François Bernard, acadien; étoient présents Jean Vallée et autres.

J. F. Récher, Curé

Le vingt-cinq décembre mil sept cent cinquante sept a été inhumé Paul Blanchard, décédé le jour précédent, âgé de dix ans, fils de Paul Blanchard, acadien, et de Marie Martin; étoient présents Jean Vallée et autres.

J. F. Récher, Curé

Le vingt-six décembre mil sept cent cinquante sept a été inhumée Marie Françoise Coignac, décédée le jour précédent, âgée de quatre mois, fille de Pierre Coignac et de Françoise Quessy, son épouse; étoient présents Jean Vallée et autres.

J. F. Récher, Curé

Le vingt-six décembre mil sept cent cinquante sept a été inhumé Alexis Brun, acadien, décédé le jour précédent, muni des sacrements, âgé de treize ans, fils de Jean-Baptiste Brun et de Marguerite Godet; étoient présents Jean Vallée, Guillaume Taphorin et autres.

J. F. Récher, Curé

Le vingt-six décembre mil sept cent cinquante sept a été inhumée Marguerite Girouer, femme d'Alexandre Guilbault, acadienne, décédée le jour précédent, munie des sacrements, âgée de quarante-deux ans; étoient présents Jean Vallée, Guillaume Taphorin et autres.

J. F. Récher, Curé

Le vingt-six décembre mil sept cent cinquante sept a été inhumé David Thibodeau, acadien, décédé la nuit précédente, âgé de trois ans, fils de Joseph Thibodeau et de Marie Savoy, son épouse; étoient présents Jean Vallée et autres.

J. F. Récher, Curé

Le vingt-six décembre mil sept cent cinquante sept a été inhumée Madeleine Blanchard, acadienne, décédée le jour précédent, âgée de trois ans, fille de feu Pierre Blanchard et de défunte Marie Bourg, son épouse; étoient présents Jean Vallée et autres.

J. F. Récher, Curé

Le vingt-sept décembre mil sept cent cinquante sept a été inhumée Anne Raimond, femme de Joseph Landry, acadienne, décédée le jour précédent, âgée de trente ans, munie des sacrements; étoient présents Jean Vallée, Guillaume Taphorin et autres.

J. F. Récher, Curé

Le vingt-sept décembre mil sept cent cinquante sept a été inhumé Jean-Baptiste Raimond, décédé le jour précédent, muni des sacrements, âgé de soixante et un an; étoient présents Jean Vallée, Guillaume Taphorin et autres.

J. F. Récher, Curé

Le vingt-sept décembre mil sept cent cinquante sept a été inhumée Marguerite Cyr, acadienne, veuve de Pierre Cormier dit la Côte, décédée le jour précédent, munie des sacrements, âgée de cinquante et un ans; étoient présents Jean Vallée, Guillaume Taphorin et autres.

J. F. Récher, Curé

Le vingt-sept décembre mil sept cent cinquante sept a été inhumée Marie Marguerite Girouer, acadienne, décédée le même jour, âgée de huit ans, fille de Michel Girouer et de Marguerite Taché, son épouse; étoient présents Jean Vallée et autres.

J. F. Récher, Curé

Le vingt-sept décembre mil sept cent cinquante sept a été inhumé Joseph Richard, acadien, décédé le même jour, âgé de huit ans, fils de feu Joseph Richard et de Madeleine Leblanc, son épouse; étoient présents Jean Vallée et autres.

J. F. Récher, Curé

Le vingt-sept décembre mil sept cent cinquante sept a été inhumée Anne-Marie Poirier, acadienne, orpheline de père et de mère; étoient présents Jean Vallée et autres.

J. F. Récher, Curé

Le vingt-huit décembre mil sept cent cinquante sept a été inhumée Anne Blanchard, acadienne, veuve d'Étienne Commo, décédée le jour précédent, munie des sacrements, âgée de trente-six ans; étoient présents Jean Vallée, Guillaume Taphorin et autres.

J. F. Récher, Curé

Le vingt-huit décembre mil sept cent cinquante sept a été inhumée Anne Commaux; acadienne, décédée le jour précédent, munie des sacrements, âgée de quatorze ans, fille de feu Étienne Commaux et d'Anne Blanchard, son épouse; étoient présents Jean Vallée, Guillaume Taphorin et autres.

J. F. Récher, Curé

Le vingt-huit décembre mil sept cent cinquante sept a été inhumée Françoise Blanchard, décédée le jour précédent, âgée de vingt ans, fille de feu Pierre Blanchard et de défunte Marie Bourg, son épouse; étoient présents Jean Vallée et autres.

J. F. Récher, Curé

Le vingt-huit décembre mil sept cent cinquante sept a été inhumé Basile Richard, décédé le jour précédent, fils de feu Joseph Richard et de Madeleine Leblanc, son épouse; étoient présents Jean Vallée et autres.

J. F. Récher, Curé

Le vingt-neuf décembre mil sept cent cinquante sept a été inhumé Jacques Foret, décédé le jour précédent, âgé de six ans, acadien, fils de Joseph Forais et d'Ysabelle le Blanc; étoient présents Jean Vallée et autres.

J. F. Récher, Curé

Le vingt-neuf décembre mil sept cent cinquante sept a été inhumée Madeleine Gaudet, acadienne, décédée le jour précédent, âgée de sept ans, fille de Charles Gaudet et de deffunte Marie Cormier, son épouse; étoient présents Jean Vallée et autres.

J. F. Récher, Curé

Le vingt-neuf décembre mil sept cent cinquante sept a été inhumée Marie Gaudet, décédée le jour précédent, âgée de trois ans, fille de Joseph Gaudet et d'Anne Bourgeois, son épouse; étoient présents Jean Vallée et autres.

J. F. Récher, Curé

Le trente décembre mil sept cent cinquante sept a été inhumé Joseph Roy, décédé le jour précédent, muni des sacrements, âgé environ de cinquante-cinq ans; étoient présents Jean Vallée et autres.

J. F. Récher, Curé

Le trente décembre mil sept cent cinquante sept a été inhumée Marguerite Doucet, décédée le jour précédent, âgée de six mois, fille de Jacques Doucet, acadien, et d'Anne Landry, son épouse; étoient présents Jean Vallée et autres.

J. F. Récher, Curé

Le trente décembre mil sept cent cinquante sept a été inhumée Marie-Joseph Savoie, acadienne, veuve de Jean-Baptiste Poirier, décédée le jour précédent, muni des sacrements, âgée de soixante ans environ; étoient présents Jean Vallée, Guillaume Taphorin et autres.

J. F. Récher, Curé

Le trente-un décembre mil sept cent cinquante sept a été inhumée Marie Richard, acadienne, décédée le jour précédent, âgée de neuf ans, fille de Joseph Richard et de Françoise Cormier, son épouse; étoient présents Jean Vallée et autres.

J. F. Récher, Curé

Le trente-un décembre mil sept cent cinquante sept a été inhumé Claude Landry, acadien, décédé le même jour, muni des sacrements, âgé de quarante ans environ; étoient présents Jean Vallée, Guillaume Taphorin et autres.

J. F. Récher, Curé

Le trente-un décembre mil sept cent cinquante sept a été inhumé Jean-Amable..... acadien, décédé le jour précédent, âgé de quatre ans environ, fils de Joseph..... et de Rosalie Beaulieu, son épouse; étoient présents Jean Vallée et autres.

J.-F. Récher, Curé

Le trente-un décembre mil sept cent cinquante sept a été inhumée Marguerite....., acadienne, décédée la nuit précédente, âgée de dix-huit mois, fille de Joseph..... et de Rosalie Beaulieu, son épouse; étoient présents Jean Vallée et autres.

J. F. Récher, Curé

Le trente-un décembre mil sept cent cinquante sept a été inhumée Marguerite Louy, acadienne, décédée le jour précédent, âgée de dix mois, fille d'Abraham Louy et de Théotiste Hébert, son épouse; étoient présents Jean Vallée et autres.

J. F. Récher, Curé

L'an mil sept cent cinquante sept depuis le vingt-cinq décembre jusqu'au dernier jour du dt. mois, ont été inhumés Pierre Aucoin, acadien, décédé à l'âge de cinquante ans, muni des sacrements; Charles Aucoin, âgé de quatorze ans; Jean-Baptiste Aucoin, âgé de six ans; Joesph-Marie Aucoin, âgé de quatre ans; Thècle Aucoin, âgée de quinze ans; Isabelle Aucoin, âgée de vingt ans; et Véronique Aucoin, âgée de douze ans, tous fils et filles du dt. Pierre Aucoin et d'Élizabeth Brault, son épouse. Étoient présents à l'inhumation Jean Vallée, Guillaume Taphorin et plusieurs autres.

J. F. Récher, Curé

L'an mil sept cent cinquante sept, dans le cours de novembre et de décembre, ont été inhumés Paul Doucet dit Petit Paul l'Empire, âgé d'environ trente ans, acadien; deux enfants de trois ou quatre ans du dt. Paul Doucet et de Marguerite Suret, son épouse; Isabelle Boudreau, femme de Joseph Saunier, âgée de trente-cinq ans environ; Marie Comeau, âgée d'un jour, fille de Grégoire Comeau dit Mondeu et de Marie Thibodeau; Marguerite Thibodeau, âgée d'un jour, fille d'Olivier Thibodeau et d'Isabelle Melanson; Anne Saunier, âgée d'environ dix-huit ans, fille de Pierre Saunier et de Magdelaine Haché; Françoise Arseneau, fille de François Arseneau et de Marguerite Bernard son épouse, âgée d'environ vingt ans; Françoise Haché, âgée de trente ans, femme de Jean Doucet; Anastasie Girouer, fille de feu Basile Girouer et de Marie-Joseph Doucet, son épouse; âgée de trois ans; Anne Gertrude Blanchard, âgée de quatre ans, fille de Jean Blanchard et de Marguerite Girouer; Anne Arseneau, âgée de vingt-deux ans, femme de Pierre Hébert dit Pierre à Perroche; Marguerite Babineau, femme de Claude Melanson, âgée de soixante ans; Anastasie Blanchard, fille de Paul Blanchard et de Marie Martin son épouse; Paul Blanchard, âgée de sept ans, frère de la précédente; Jean Blanchard, âgé de neuf ans, frère des deux précédents; Féli-

citée Blanchard, âgée de six ans, fille de Joseph Blanchard et de Marguerite Le Blanc; Joseph Hébert, âgé de quatre ans, fils de Joseph Hébert et de Marguerite Hébert, son épouse; David le Mire, fils de feu Pierre le Mire et d'Isabelle Thibodeau son épouse; tous anciens habitants de l'Acadie. Ont assisté à l'inhumation des personnes cy-dessus Jean Vallée et Guillaume Taphorin, bedeaux de la paroisse de Québec.

Fait à Québec le douze avril mil sept cent cinquante huit.

Le Guerne Ptre, vicaire de cette paroisse pour les Acadiens.

Le premier jour de janvier mil sept cent cinquante huit a été inhumée Anne Boisseau, acadienne, décédée le jour précédent, âgée de huit ans, fille de feu. Boisseau et de Madeleine Boudreau, son épouse; étoient présents Jean Vallée et autres.

J. F. Récher, Curé

Le premier jour de janvier mil sept cent cinquante huit a été inhumée Marie Goulet, décédée le jour précédent, munie des sacrements, âgée de vingt-cinq ans, fille de François Goulet et de Défunte Marie Lachanse, son épouse; étoient présents Jean Vallée, Guillaume Taphorin et autres.

J. F. Récher, Curé

Le second jour de janvier mil sept cent cinquante huit a été inhumée Marie Lanou, acadienne, femme de Jean Melanson, décédée le jour précédent, munie des sacrements, âgée d'environ quarante ans; étoient présents Jean Vallée, Guillaume Taphorin et autres.

J. F. Récher, Curé

Le second jour de janvier mil sept cent cinquante huit a été inhumé Basile Doucet, acadien, décédé le jour précédent, âgé de neuf ans, fils de Jean Doucet et de., son épouse; étoient présents Jean Vallée et autres.

J. F. Récher, Curé

Le second jour de janvier mil sept cent cinquante huit a été inhumé Charles Amand, décédé le jour précédent, muni des sacrements, âgé d'environ dix-sept ans, fils de Jean Godet dit Vérouelle et de Magdelaine Brun, son épouse;

étoient présents Jean Vallée, Guillaume Taphorin et plusieurs autres.

J. F. Récher, Curé

Le janvier mil sept cent cinquante huit a été inhumée Poirier, acadienne, décédée le jour précédent, femme de Pierre Sire, âgée de quarante-huit ans; étoient présents Jean Vallée, Guillaume Taphorin et plusieurs autres.

J. F. Récher, Curé

Le quatre janvier mil sept cent cinquante huit a été inhumée Jeanne Landry, acadienne, décédée le jour précédent, munie des sacrements, âgée de quinze ans environ, fille de Claude Landry et de défunte son épouse; étoient présents Jean Vallée et autres.

J. F. Récher, Curé

Le quatre janvier mil sept cent cinquante huit a été inhumé Charles Landry, décédé le jour précédent, âgé d'environ dix ans, fils de défunt Claude Landry, acadien; étoient présents Jean Vallée et autres.

J. F. Récher, Curé

Le quatre janvier mil sept cent cinquante huit a été inhumée une petite fille acadienne, âgée d'un mois et demie, décédée le jour précédent, en nourrice chez François Chambrelan; étoient présents Jean Vallée et autres.

J. F. Récher, Curé

Le quatre janvier mil sept cent cinquante-huit a été inhumée la fille de Pierre Aucoin, acadienne, décédée le jour précédent, âgée de vingt ans; étoient présents Jean Vallée et autres.

J. F. Récher, Curé

Le quatre janvier mil sept cent cinquante-huit a été inhumé Pierre Leprince, acadien, décédé le jour précédent, âgé de trente-deux ans, fils de Jean Leprince; étoient présents Jean Vallée et autres.

J. F. Récher, Curé

Le quatre janvier mil sept cent cinquante huit a été inhumée Cormier, décédée le jour précédent, âgée d'environ quatre ans, fille de Pierre Cormier, acadien, et de son épouse; étoient présents Jean Vallée et autres.

J. F. Récher, Cuér

Le cinq janvier mil sept cent cinquante huit a été inhumée Catherine Degré, veuve d'Etienne Giraud dit Breton, décédée le jour précédent, munie des sacrements, âgée de soixante-et-quatorze ans; étoient présents Jean Vallée, Guillaume Taphorin et autres.

J. F. Récher, Curé

Le cinq janvier mil sept cent cinquante huit a été inhumée Marie-Louise Giraut, femme de Jacque Delice, décédée le jour précédent, âgée de quarante ans; étoient présents Jean Vallée et autres.

J. F. Récher, Curé

Le cinq janvier mil sept cent cinquante huit a été inhumée Marguerite Daigle, acadienne, décédée le jour précédent, âgée de cinq ans, fille de feu Louis-René Daigle et de Madeleine Hébert, son épouse; étoient présents Jean Vallée et autres.

J. F. Récher, Curé

Le cinq janvier mil sept cent cinquante huit a été inhumée Marguerite....., acadienne, femme de Jean Berriau, décédée la nuit précédente, munie des sacrements, âgée de trente ans; étoient présents Jean Vallée, Guillaume Taphorin et autres.

J. F. Récher, Curé

Le cinq janvier mil sept cent cinquante huit a été inhumée Anne Laroche, acadienne, décédée le jour précédent, âgée de trois ans, fille d'Alexis Laroche et de Blanche Lecouin, son épouse; étoient présents Jean Vallée et autres.

J. F. Récher, Curé

Le cinq janvier mil sept cent cinquante huit a été inhumée Marie-Joseph Le Prince, décédée le jour précédent, âgée de quatre ans, fille de Joseph Le Prince, acadien, et de defunte Anne Forest, son épouse; étoient présents Jean Vallée et autres.

J. F. Récher, Curé

Le sept janvier mil sept cent cinquante huit a été inhumé Etienne Suret, décédé le jour précédent, âgé de quatorze ans, acadien; étoient présents Jean Vallée et autres.

J. F. Récher, Curé

Le sept de janvier mil sept cent cinquante huit a été inhumé Firmin Hébert, acadien, décédé le cinq du dt. mois, âgé d'un an et demi, fils d'Olivier Hébert et de Marie Savoye, son épouse; étoient présents Jean Vallée et autres.

J. F. Récher, Curé

Le sept de janvier mil sept cent cinquante huit a été inhumé Joseph Le Blanc, acadien, décédé le même jour, âgé de quinze ans, fils de René Leblanc et d'Anne Tériot, son épouse; étoient présents Jean Vallée et autres.

J. F. Récher, Curé

Le sept de janvier mil sept cent cinquante huit a été inhumée Marie Forais, acadienne, femme de Pierre Girouer, décédée le cinq du dt. mois, munie des sacrements, âgée de trente ans environ; étoient présents Jean Vallée, Guillaume Taphorin et autres.

J. F. Récher, Curé

Le sept de janvier mil sept cent cinquante huit a été inhumé Girouer, acadien, décédé le jour précédent, âgé de dix ans, fils de Pierre Girouer et de Marie Forais, son épouse; étoient présents Jean Vallée et autres.

J. F. Récher, Curé

Le sept de janvier mil sept cent cinquante huit a été inhumé Joseph Girouer, acadien, décédé le cinq du dt. mois, âgé de huit ans, fils de Pierre Girouer et de Marie Forais, son épouse; étoient présents Jean Vallée et autres.

J. F. Récher, Curé

Le sept de janvier mil sept cent cinquante huit ont été inhumées deux filles de Pierre Aucoin, acadien, dont l'une étoit âgée d'environ huit ans et l'autre de cinq ans; étoient présents Jean Vallée et autres.

J. F. Récher, Curé

Le sept de janvier mil sept cent cinquante huit a été inhumé Charles Doiron, acadien, décédé le jour précédent, âgé de trois ans, fils de Charles Doiron et de Magdelaine Thibodeau, son épouse; étoient présents Jean Vallée et autres.

J. F. Récher, Curé

Le sept de janvier mil sept cent cinquante huit a été inhumé Charles Béliveaux, acadien, décédé le cinq du dt. mois, âgé de soixante ans environ; étoient présents Jean Vallée, Guillaume Taphorin et autres.

J. F. Récher, Curé

Le sept de janvier mil sept cent cinquante huit a été inhumée Marie Blondin, femme de François Bourg, décédée le jour précédent, âgée de quarante ans environ, munie des sacrements; étoient présents Jean Vallée, Guillaume Taphorin et autres.

J. F. Récher, Curé

Le sept de janvier mil sept cent cinquante huit a été inhumé Pierre Daigle, acadien, décédé le même jour, muni des sacrements, âgé de douze ans; fils de feu René Daigle et de Magdelaine Hébert, son épouse; étoient présents Jean Vallée, Guillaume Taphorin et autres.

J. F. Récher, Curé

Le huit janvier mil sept cent cinquante huit a été inhumée Marie Bourgeois, acadienne, femme de Charles Héon, décédée le jour précédent, munie des sacrements, âgée de soixante et dix ans environ; étoient présents Jean Vallée, Guillaume Taphorin et autres.

J. F. Récher, Curé

Le huit janvier mil sept cent cinquante huit a été inhumé Charles Doiron, acadien, décédé la nuit précédente, muni des sacrements, âgé d'environ trente-deux ans; étoient présents Jean Vallée, Guillaume Taphorin et autres.

J. F. Récher, Curé

Le huit janvier mil sept cent cinquante huit a été inhumé Philippe Maillard, acadien, décédé le jour précédent, âgé de dix mois, fils de Pierre Maillard et d'Anne Duyait, son épouse; étoient présents Jean Vallée et autres.

J. F. Récher,

Le huit janvier mil sept cent cinquante huit a été inhumé Jean Girouer, acadien, décédé la nuit précédente, âgé de trois ans, fils de Pierre Girouer et de Marie Forais, son épouse; étoient présents Jean Vallée et autres.

J. F. Récher, Curé

Le huit janvier mil sept cent cinquante huit a été inhumée Marie-Anne Doiron, acadienne, décédée le même jour, âgée de deux jours, fille de Charles Doiron et de Madeleine Tibodeau, son épouse; étoient présents Jean Vallée et autres.

J. F. Récher, Curé

Le neuf janvier mil sept cent cinquante huit ont été inhumés Joseph Doiron, décédé la nuit précédente, âgé de trois

ans, et Marie-Joseph Doiron, décédée le sept du dt. mois, âgée de dix-huit mois, tous deux enfans de Paul Doiron et de Marie Richard, son épouse, acadien; étoient présents Jean Vallée et autres.

J. F. Récher, Curé

Le neuf janvier mil sept cent cinquante huit a été inhumée Angélique Richard, acadienne, décédée la nuit précédente, munie des sacrements, âgée de soixante ans, femme de Jean Bastarache; étoient présents Jean Vallée, Guillaume Taphorin et autres.

J. F. Récher, Curé

Le dix janvier mil sept cent cinquante huit a été inhumée Madeleine Saunier, acadienne, décédée la nuit précédente, âgée de dix-huit ans, munie des sacrements, fille de Pierre Saunier et de défunte Marie Haché, son épouse; étoient présents Jean Vallée, Guillaume Taphorin et autres.

J. F. Récher, Curé

Le dix janvier mil sept cent cinquante huit a été inhumée Madeleine Lacombe, décédée le jour précédent, âgée de deux jours, fils de Michel Lacombe et de Madeleine Lachance, son épouse; étoient présents Jean Vallée et autres.

J. F. Récher, Curé

Le dix janvier mil sept cent cinquante huit a été inhumé Mathurin Suret, acadien, décédé la nuit précédente, âgé de 7 ans, fils de feu. Suret et de défunte. son épouse; étoient présents Jean Vallée et autres.

J. F. Récher, Curé

Le dix janvier mil sept cent cinquante huit a été inhumée Françoise Savoye, acadienne, décédée le jour précédent, âgé de six ans, fille de Simon Savoye et de défunte Françoise Thibodeau, son épouse; étoient présents Jean Vallée et autres.

J. F. Récher, Curé

Le dix janvier mil sept cent cinquante huit a été inhumé Basile Lor, acadien, décédé le jour précédent, âgé de sept ans, fils de Joseph Lor; étoient présents Jean Vallée et autres.

J. F. Récher, Curé

Le onze de janvier mil sept cent cinquante huit a été inhumé Michel Le Sire, décédé le jour précédent, âgé de quatre ans, fils de Pierre Le Sire et d'Anne Poirié, son épouse, acadien; étoient présents Jean Vallée et autres.

J. F. Récher, Curé

Le onze janvier mil sept sept cent cinquante huit a été inhumé Joseph-Guillaume Blanchard, décédé le jour précédent, âgé de neuf ans, fils de Joseph Blanchard, acadien, et de Marguerite Le Blanc, son épouse; étoient présents Jean Vallée et autres.

J. F. Récher, Curé

Le onze janvier mil sept cent cinquante huit a été inhumée Magdelaine Melanson, décédée le même jour, âgée de deux ans, fille de Jean Melanson, acadien, et de Marie Lanou, son épouse; étoient présents Jean Vallée et autres.

J. F. Récher, Curé

Le onze janvier mil sept cent cinquante huit a été inhumé Claude Landry, acadien, décédé le même jour, muni des sacrements, âgé d'environ soixante-dix ans; étoient présents Jean Vallée, Jean Bois et autres.

J. F. Récher, Curé

Le douze janvier mil sept cent cinquante huit a été inhumé François Blanchard, acadien, décédé le dix du dit mois, âgé de huit ans, fils de Jean Blanchard et de défunte Rose Thibodeau, son épouse; étoient présents Jean Vallée et autres.

J. F. Récher, Curé

Le treize janvier mil sept cent cinquante huit a été inhumée Anne Darounet, acadienne, femme de Michel Hébert, décédée le jour précédent, munie des sacrements, âgée d'environ trente ans; étoient présents Jean Vallée, Jean Bois et autres.

J. F. Récher, Curé

Le treize janvier mil sept cent cinquante huit a été inhumé Alexis Brault, acadien, décédé le jour précédent, âgé de dix ans, fils de feu Jean Brault et de défunte Marguerite Richard, son épouse; étoient présents Jean Vallée et autres.

(Non signé)

(La fin dans la prochaine livraison)